



# Le moniteur 2021 de l'ASA sur la sécurité

Sécurité, stabilité et perspectives  
pour la société en Suisse

ASA | SVV

SOTGMO



# MENTIONS LEGALES

Le moniteur 2021 de l'ASA sur la sécurité, 09/2021

Client: Association Suisse d'Assurances ASA

Mandataire: Sotomo, Dolderstrasse 24, 8032 Zurich.

Auteurs/autrices: Gordon Bühler, Julie Craviolini, Michael Hermann

Suivi technique: Tibor Szvircsev Tresch, Thomas Ferst, Académie militaire (ACAMIL) à l'EPF de Zurich

---

<b>1</b>	<b>Le moniteur 2021 de l'ASA sur la sécurité</b>	<b>5</b>
1.1	En bref	5

---

<b>2</b>	<b>Sécurité et liberté</b>	<b>9</b>
2.1	Tensions	9
2.2	Pendant la pandémie, la liberté passe avant la sécurité	12
2.3	Ce que signifient la sécurité et la liberté	15

---

<b>3</b>	<b>Risques</b>	<b>20</b>
3.1	Gestion des risques et expériences en matière de risques	20
3.2	Prévention contre les risques	24
3.3	Compétences différentes	27
3.4	Les risques sociétaux comme le danger par excellence	28
3.5	Attente individuelle en termes de risques	32

---

<b>4</b>	<b>La sécurité au quotidien</b>	<b>37</b>
4.1	Ce qui confère un sentiment de sécurité au quotidien	37
4.2	Besoin de sécurité – assouvi ou inassouvi ?	41

---

<b>5</b>	<b>Prévoyance : attentes et comportement</b>	<b>45</b>
5.1	La date du départ à la retraite	46
5.2	Estimations de la propre rente de vieillesse	50

---

<b>6</b>	<b>Les défis de la prévoyance vieillesse</b>	<b>52</b>
6.1	Évolution du niveau des retraites	53
6.2	Comparaison du système de capitalisation et du système de répartition	58
6.3	Approches de réforme en prévoyance vieillesse obligatoire	62

---

<b>7</b>	<b>Méthodologie</b>	<b>70</b>
----------	---------------------	-----------

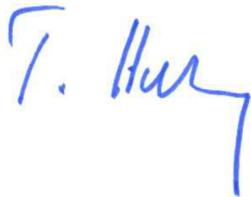
## EDITORIAL

Chère lectrice, cher lecteur,

Liberté ou sécurité ? Que préférons-nous ? Sachant qu'il n'existe ni sécurité totale ni liberté absolue, nous devons constamment mettre en balance ces deux valeurs, pour nous-mêmes personnellement et pour notre société, et les ajuster le mieux possible. Nous, les assureurs privés, travaillons également dans ce contexte de tensions. Nous assurons nos clientes et nos clients contre des risques. Des risques qu'ils ne sont pas en mesure d'assumer seuls et qui restreignent leur liberté (d'action). Les interactions qui finissent toujours par se stabiliser au fil du temps peuvent se retrouver déséquilibrées en cas de crise. Cette pandémie qui nous a pris de cours l'a bien montré. Soudain, la sécurité est devenue la priorité numéro un, comme jamais auparavant. Au profit de la sécurité de tous, au détriment de la liberté individuelle de chacun. Il n'est donc pas surprenant que ce « déséquilibre » transparaisse dans notre dernier sondage pour le Moniteur sur la sécurité. Le désir de retrouver la liberté perdue est manifeste. Néanmoins, la sécurité demeure une valeur centrale pour l'ensemble de la population. Cela se vérifie particulièrement pour un pilier de notre sécurité sociale, la prévoyance vieillesse. En la matière, les personnes interrogées se montrent peu disposées à prendre des décisions risquées. Un déficit de sécurité s'observe en effet au sein de la population. Le sondage annuel met également en évidence la manière dont le regard sur l'avenir des rentes a changé. Depuis le premier Moniteur sur la sécurité en 2019, la proportion de ceux qui voient les rentes garanties diminuer enregistre une augmentation légère mais régulière. Aujourd'hui, quatre répondants sur cinq s'attendent à ce que le niveau actuel des rentes ne puisse être préservé à court ni à long terme.

Nous ferions bien non seulement de poursuivre la réforme urgente de la prévoyance vieillesse, mais aussi de la mener à bien. Nous avons besoin de solutions durables pour les questions liées au climat ainsi que pour celle de la sécurité financière d'une société qui ne cesse de vieillir. Pour un futur digne d'être vécu, ces deux défis doivent être relevés main dans la main.

Je vous souhaite une lecture passionnante.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'T. Helbling', with a stylized flourish at the end.

Thomas Helbling

Directeur de l'Association Suisse d'Assurances ASA

# Le moniteur 2021 de l'ASA sur la sécurité

Depuis plus d'un an, la pandémie de Covid-19 a envahi presque tous les domaines de la vie. Il est question d'une césure et de nouvelles réalités. La quatrième édition du Moniteur de l'Association Suisse d'Assurances ASA dédié à la sécurité est par conséquent placée sous le signe de la pandémie et se consacre à la question de savoir comment la crise a affecté le besoin de sécurité et la perception du risque de la population. Dans le cadre du moniteur sur la sécurité de cette année, 1609 personnes ont été interrogées en mai 2021. Les résultats sont représentatifs de la population adulte résidente de la Suisse alémanique et de la Suisse romande.

## 1.1. EN BREF

Pendant la pandémie, la liberté passe avant la sécurité

La liberté et la sécurité - deux valeurs fondamentales de la société - sont interdépendantes, tout comme elles se limitent mutuellement. Aux fins de protection de la santé publique, voilà plus d'un an que nos libertés individuelles sont restreintes à un point difficilement imaginable dans des sociétés ouvertes. Con-

séquence de cette nouvelle donne, la sécurité et la liberté sont de plus en plus considérées comme des contraires irréconciliables, la satisfaction de l'un de ces deux besoins se faisant inévitablement au détriment de l'autre. Les résultats de la présente étude mettent en évidence les choses suivantes : au cours des derniers mois, les limites entre sécurité et liberté ont été redéfinies. Aujourd'hui, après plusieurs mois de régime pandémique, une plus grande proportion de la population privilégierait la liberté à la sécurité que l'inverse (+ 4 points de pourcentage, Ill. 1) – l'année précédente, le rapport était encore équilibré. Néanmoins, il n'est pas possible de parler d'un glissement général des valeurs : un changement de valeurs s'observe principalement chez les personnes proches des idées politiques de droite. L'année précédente, la sécurité était encore la priorité numéro un parmi les répondants (59 pour cent, Ill. 3). Aujourd'hui, c'est la liberté qui prime (55 pour cent).

#### Frilosité croissante d'une génération à l'autre – plus elles sont jeunes, moins elles sont téméraires

Prendre des risques implique systématiquement renoncer à une certaine sécurité. Dans la société actuelle, cependant, la témérité est principalement associée à un manque de bon sens ; l'aspect positif de la pesée des intérêts entre entreprise téméraire et sécurité est ignoré. Nous évoluons de plus en plus vers une société du risque zéro qui entend contrôler et éliminer tous les risques. Si, deux bons tiers des personnes interrogées se considèrent comme n'étant pas moins disposées à prendre des risques que les générations précédentes (Ill. 10), ce sont surtout les générations des baby-boomers qui ont tendance à s'estimer plus téméraires que leurs parents (Ill. 11). Les jeunes adultes, par contre, dressent le constat qu'ils appartiennent à une génération clairement peu encline à prendre des risques.

#### Celui qui ose est-il gagnant ?

Si vous voulez avancer dans la vie, vous devez accepter de prendre certains risques. D'une manière générale, la population craint surtout de prendre des décisions risquées. La majorité des répondants reconnaissent avoir déjà accepté la prise de risques uniquement lorsqu'il était question de changer d'emploi (Ill. 12).

Dans d'autres domaines, en particulier en matière de prévoyance vieillesse ou de création d'une entreprise, nous ne sommes guère disposés à prendre des décisions risquées. Ceci en dépit des bonnes expériences généralement vécues par les personnes interrogées qui ont déjà fait preuve d'une certaine témérité - que ce soit lors de l'achat d'un bien immobilier, de la création d'une entreprise ou d'engagements d'ordre privé. Seules les décisions risquées en matière d'investissements financiers ont donné lieu à autant de bonnes que de mauvaises expériences.

### Perception des risques – point critique de la cohésion sociale

La pandémie de Covid-19 a augmenté le risque de conflits sociaux aux yeux de la population. Les discussions animées sur les restrictions imposées, l'obligation vaccinale et l'impact inégal de la crise sur les différents secteurs économiques semblent avoir alimenté les craintes d'une fragilisation de la cohésion sociétale et sociale en Suisse (Ill. 16). En conséquence, la population considère qu'à l'heure actuelle le plus grand danger réside dans la polarisation et la division croissantes de la société (56 points de pourcentage) et dans le fossé grandissant qui se creuse entre les riches et les pauvres (47 points de pourcentage).

### Le spectre de la perte d'emploi

Le sondage de l'année dernière a mis en évidence une certaine crainte de la population à l'idée de perdre son emploi dans un avenir proche. Actuellement, cette crainte est de nouveau moins répandue. Cela est probablement dû au fait que la forte augmentation du chômage provoquée par la crise ne s'est pas concrétisée.<sup>1</sup> Néanmoins, il n'est toujours pas possible de parler d'une détente générale de la situation : le besoin de la sécurité de l'emploi demeure moins couvert qu'avant le début de la pandémie (Ill. 23). Dans le même temps, l'activité professionnelle revêt une importance plus grande pour le sentiment de sécurité de la population que les années précédentes (Ill. 21).

---

<sup>1</sup>Le taux de chômage s'établissait à 3,1 pour cent en 2020, soit une progression de 0,8 point de pourcentage par rapport à l'année précédente. Secrétariat d'État à l'économie

### Financement des futures rentes de vieillesse – aggravation du déséquilibre à cause de la pandémie de Covid-19

Depuis le premier sondage réalisé en 2019, la population semble considérer l'évolution des rentes avec de plus en plus de pessimisme (Ill. 31). Actuellement, 79 pour cent des personnes interrogées partent du principe que les rentes futures seront généralement inférieures à celles d'aujourd'hui. La crainte de rentes d'un niveau insuffisant a été accentuée par la pandémie de Covid-19. Aux yeux d'une majorité de la population, elle exercera un impact négatif supplémentaire sur le financement du régime obligatoire de la prévoyance de vieillesse, désormais déséquilibré (Ill. 35).

# Sécurité et liberté

La sécurité et la liberté sont des valeurs essentielles de notre société. À bien des égards, ces valeurs sont interdépendantes et complémentaires. En effet, aucune liberté n'est possible sans un minimum de sécurité - et la sécurité n'est qu'une cage dorée si elle n'est pas accompagnée de liberté. À l'inverse, des tensions se manifestent souvent entre la sécurité et la liberté. En général, l'affirmation de l'une de ces deux valeurs s'effectue au détriment de l'autre. L'accroissement de la sécurité implique souvent une réduction des libertés - il est également possible de renoncer à certains pans de la sécurité pour jouir pleinement de sa liberté. La problématique de la « sécurité » ne saurait être analysée indépendamment de celle de la « liberté ». La pandémie de Covid 19 a d'ailleurs parfaitement illustré ce phénomène. Le présent Moniteur sur la sécurité se concentre délibérément sur la dualité de ces deux notions.

## 2.1. TENSIONS

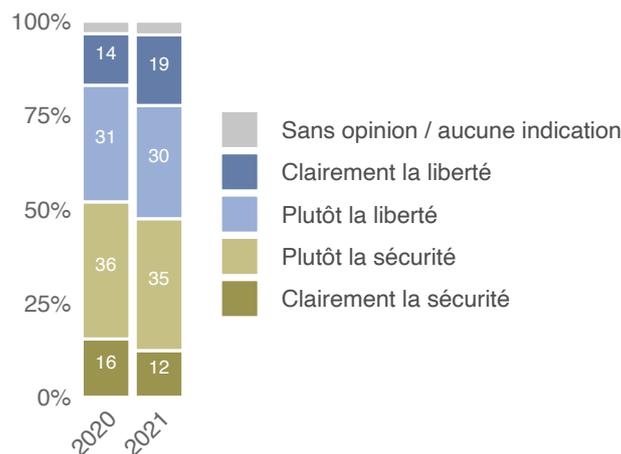
Dans le cadre de la lutte contre la pandémie - et donc aux fins de préservation de la santé de la population - les individus ont vu leurs libertés restreintes d'une manière qui aurait été impensable auparavant au sein de sociétés démocratiques et libérales. À l'inverse, les filets de sécurité mis en place par les

gouvernements pour les secteurs économiques touchés par la pandémie ont été acceptés de manière plus inconditionnelle que par le passé. Pendant la crise, les tensions entre sécurité et liberté se sont accrues, car les besoins en matière de sécurité et de liberté se sont retrouvés beaucoup plus souvent en conflit direct que d'habitude.

Dans un tel contexte, comment la population évalue-t-elle l'interaction entre sécurité et liberté ? À laquelle de ces deux valeurs accorde-t-elle plus d'importance en cas de doute ? Le sondage réalisé cette année met en évidence que la population actuellement se divise de manière égale sur cette question. Lorsqu'il s'agit de trancher, une moitié de la population privilégie la liberté à la sécurité, et pour l'autre moitié, c'est l'inverse. Cette indécision dans le bras de fer entre ces deux valeurs fondamentales de notre société reflète l'importance des tensions en jeu. Comme le montre l'illustration 1, le groupe qui privilégie la liberté s'est agrandi (+ 4 points de pourcentage) par rapport à l'année dernière, tandis que celui qui privilégie la sécurité à la liberté s'est réduit (- 4 points de pourcentage).

### Liberté versus sécurité (Ill. 1)

«Si vous deviez faire un choix : qu'est-ce qui est le plus important pour vous, votre sécurité personnelle ou votre liberté personnelle ? », indications en pour-cent

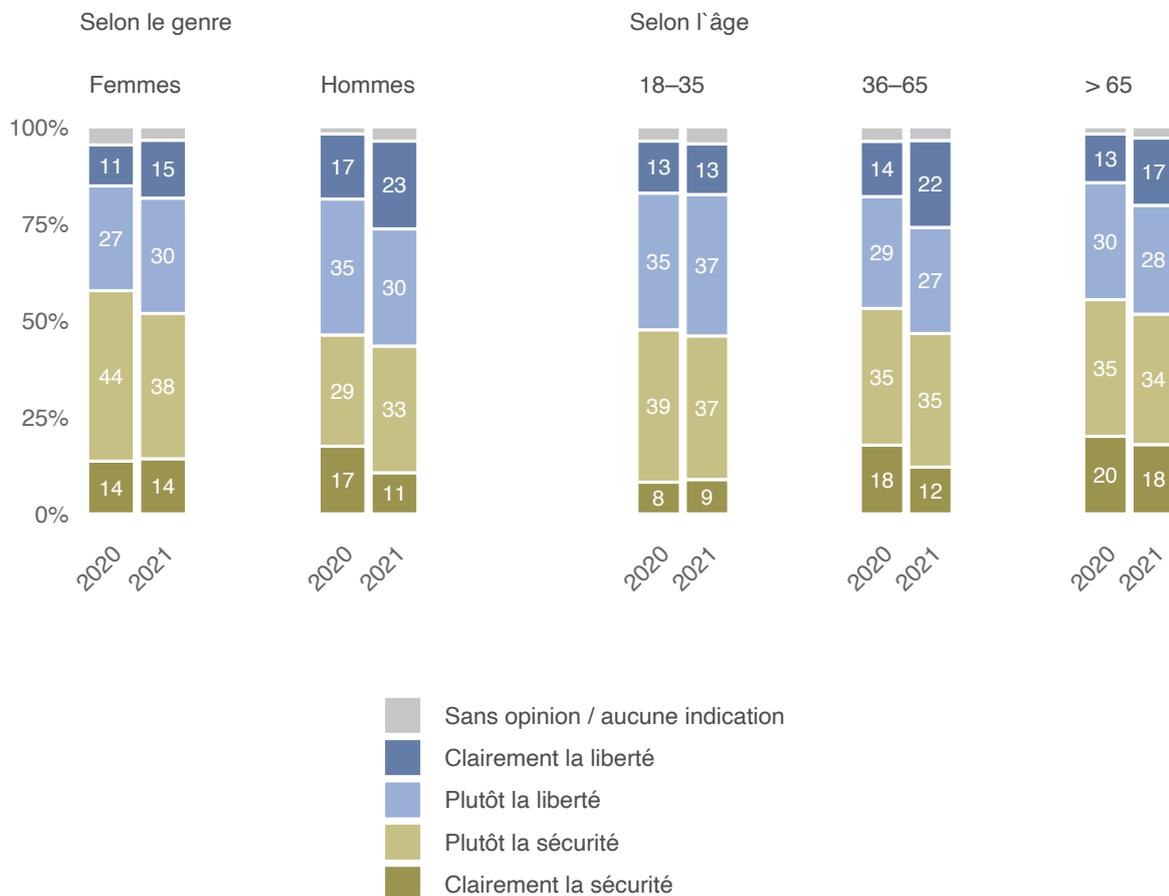


Dans l'ensemble, les femmes ont davantage tendance que les hommes à prioriser la sécurité à la liberté (Ill. 2). Par rapport à l'année dernière, un glissement s'observe toutefois chez les deux genres en faveur de la liberté. Les variations sont un peu

plus différenciées en fonction des classes d'âge : il y a un an, la proportion de ceux qui accordaient davantage d'importance à la liberté qu'à la sécurité était la plus élevée chez les jeunes adultes. La pandémie a contribué à un revirement d'opinion principalement chez les 36 à 65 ans. La proportion de personnes privilégiant la liberté a augmenté de 6 points de pourcentage par rapport à l'année précédente dans les classes d'âges moyens, tandis qu'elle est demeurée constante chez les plus jeunes.

### Liberté et sécurité – en fonction de l'âge et du genre (III. 2)

«Si vous deviez faire un choix : qu'est-ce qui est le plus important pour vous, votre sécurité personnelle ou votre liberté personnelle ? », indications en pour-cent



Cela montre que, du fait de leur persistance, les restrictions de la liberté ont contribué à une réévaluation du rapport entre sécurité et liberté, en particulier parmi les classes d'âges intermédiaires. En revanche, les jeunes adultes qui ont été touchés par la pandémie dans les phases de transition aussi bien sur

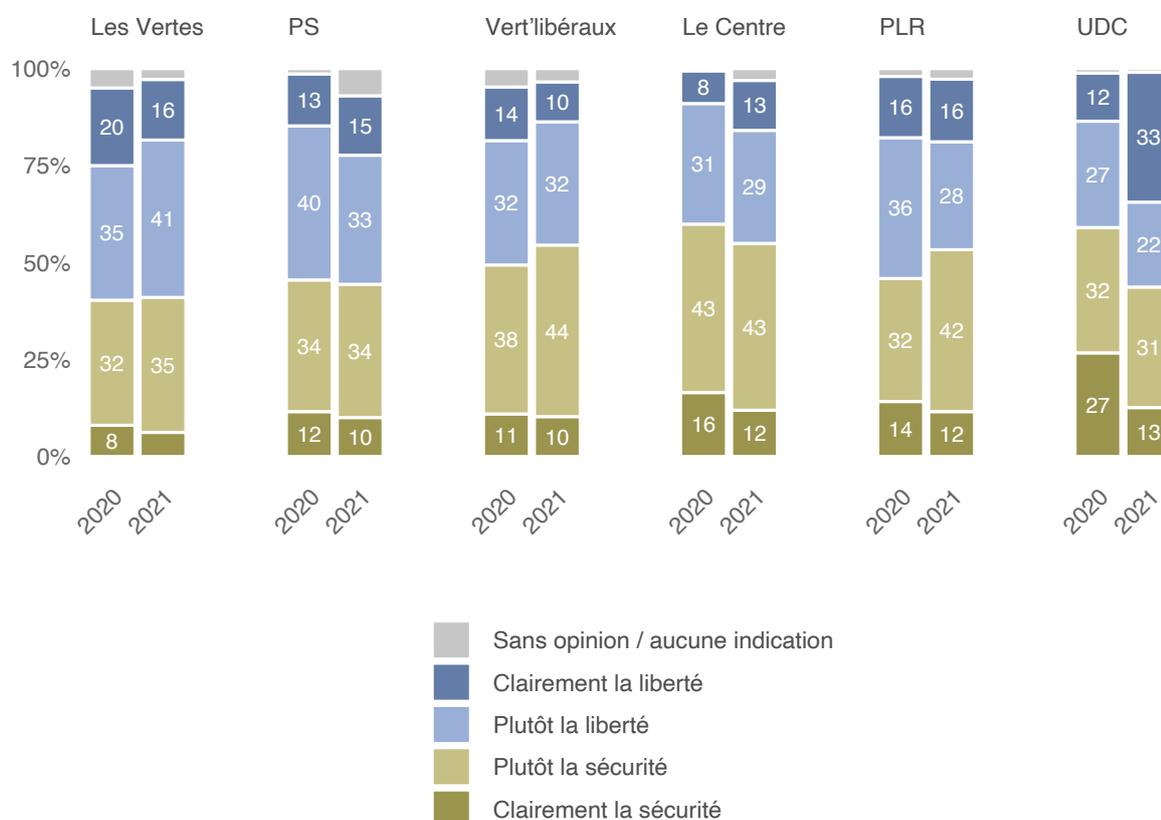
le plan professionnel que privé n'affichent aucun glissement supplémentaire en faveur de la liberté.

## 2.2. PENDANT LA PANDÉMIE, LA LIBERTÉ PASSE AVANT LA SÉCURITÉ

Les dessous du changement d'attitude entre 2020 et 2021 deviennent tangibles lorsque les évolutions sont analysées en fonction des orientations politiques. En juin 2020, par exemple, les milieux de droite donnaient encore nettement la priorité à la sécurité par rapport à la liberté. En l'espace d'un an, cette préférence pour la sécurité a chuté de 59 à 44 pour cent (Abb. 3).

### Liberté et sécurité – en fonction des affinités politiques (Ill. 3)

« Si vous deviez faire un choix : qu'est-ce qui est le plus important pour vous, votre sécurité personnelle ou votre liberté personnelle ? », indications en pour-cent



À l'inverse, la proportion de ceux qui donnent clairement la priorité à la liberté a largement décuplé, passant de 12 à 33 pour cent.

Il y a peu de temps encore, les conservateurs avaient tendance à afficher une nette préférence pour la sécurité. En effet, le renforcement de la sécurité intérieure et extérieure face à un monde dangereux consiste en une préoccupation classique des conservateurs. Les mesures continues prises pour freiner la propagation du Covid-19 ont manifestement contribué à accroître la valeur de la liberté aux yeux des personnes des rangs conservateurs. Une tendance vers davantage de liberté est également manifeste parmi les partisans du centre (le produit de la fusion du PDC et du PBD). Ce parti se situe au centre du spectre politique, mais il se positionne comme un centre plutôt conservateur.

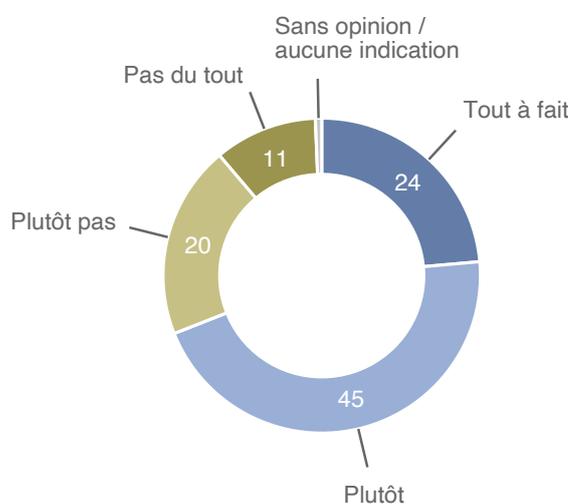
À l'inverse, la sécurité revêt une importance de plus en plus grande par rapport à la liberté aux yeux des partisans du PLR et des PVL - les deux partis d'affinités libérales. Alors que la liberté a pris une coloration plus conservatrice l'année dernière, la sécurité est apparemment devenue plus importante pour les penseurs libéraux. Chez les libéraux, la situation pandémique a accru l'importance des mesures gouvernementales de lutte contre la pandémie et de préservation de la sécurité économique. L'estimation du sentiment de sécurité et de liberté n'a guère évolué du côté des partis de gauche. Les personnes proches du PS ou des Verts ont accordé la même importance au sentiment de liberté en 2020 et en 2021. Tout cela montre qu'avec la crise du coronavirus, les ressentis par rapport aux sentiments de sécurité et de liberté ont évolué. Dans le contexte de cette crise, les forces conservatrices valorisent la liberté davantage qu'auparavant, tandis que les penseurs libéraux valorisent la sécurité plus que par le passé.

Le fait que la nouvelle orientation conservatrice en matière de liberté soit effectivement liée à la crise du coronavirus ressort de la question directe sur la liberté personnelle pendant la pandémie. Dans l'ensemble, plus de deux tiers des personnes interrogées considèrent que leur liberté semble être garantie, en

dépit des phases de confinement répétées (Ill. 4). Cependant, comme le montre la ventilation de l'illustration 5, l'évaluation des personnes proches de l'UDC diffère fondamentalement de celles de toutes les autres. Quelque 57 pour cent d'entre elles estiment que leur liberté individuelle n'a pas été suffisamment garantie depuis le début de la pandémie contre au maximum un cinquième de toutes les autres personnes aux affinités différentes.

#### Liberté pendant la pandémie (Ill. 4)

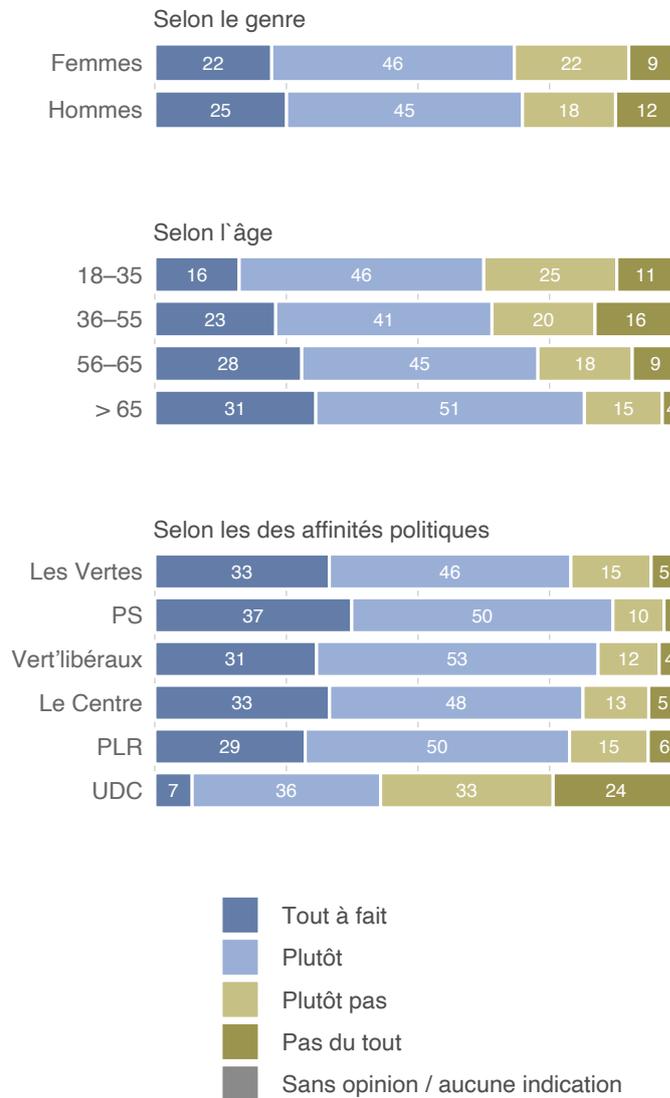
« Diriez-vous que votre liberté personnelle est bien garantie en Suisse depuis le début de la pandémie de Covid-19 ? », indications en pour-cent



Comme il fallait s'y attendre, les ressentis diffèrent en fonction de l'âge. Les jeunes adultes en particulier n'ont pas toujours considéré leur liberté personnelle comme garantie depuis le début de la pandémie. Du fait de leur situation, ils ont été particulièrement touchés par les restrictions. Par ailleurs, comme ils risquaient moins d'être gravement malades en cas de contamination, les restrictions revêtaient pour eux un intérêt personnel moindre que pour les personnes âgées. Il est intéressant de noter qu'en dépit de cette évaluation critique, l'équilibre entre la liberté et la sécurité n'a pas évolué en faveur de la liberté chez les jeunes adultes. Comme le montre l'illustration 2, un glissement correspondant est davantage visible chez les adultes de plus de 35 ans.

## Liberté pendant la pandémie – en fonction des caractéristiques socio-démographiques (Ill. 5)

« Diriez-vous que votre liberté personnelle est bien garantie en Suisse depuis le début de la pandémie de Covid-19 ? », indications en pour-cent



## 2.3. CE QUE SIGNIFIENT LA SÉCURITÉ ET LA LIBERTÉ

La sécurité et la liberté relèvent des besoins fondamentaux de l'être humain et, comme il ressort de la section précédente, elles entrent souvent en opposition. Ces notions sont des contenants qui peuvent être remplis de différents contenus. Les contenus applicables à la notion de sécurité ressortent de l'illustration

6. La plupart des personnes interrogées se focalisent sur les deux mêmes caractéristiques de la sécurité. La sécurité est associée d'une part à l'intégrité physique (« Être protégé.e de la violence »), et d'autre part à la sécurité financière (« Disposer de moyens financiers suffisants »). La première dimension correspond aux objectifs de sécurité intérieure et extérieure qui sont assurés par la police et l'armée. La deuxième dimension recouvre la notion de sécurité économique qui est assurée par les performances économiques propres de chacun ou par l'État social (l'État-providence). Plus de deux tiers des personnes interrogées considèrent que la sécurité policière et la sécurité sociale sont primordiales. La protection contre toute forme d'arbitraire est également fréquemment mentionnée. Ce principe illustre le concept de l'État de droit. Il s'agit ici d'un autre aspect classique de la sécurité. Il est intéressant de noter qu'une personne interrogée sur trois associe également le facteur santé à la sécurité. Il s'agit là d'une dimension qui ne joue généralement pas un rôle central dans le débat sur la sécurité. Néanmoins, surtout dans le contexte de la pandémie actuelle, l'importance de la santé en tant que paramètre de la sécurité est devenue très aiguë.

#### Signification de la notion de sécurité (Ill. 6)

«Que signifie la sécurité pour vous personnellement ? », réponses multiples, indications en pour-cent

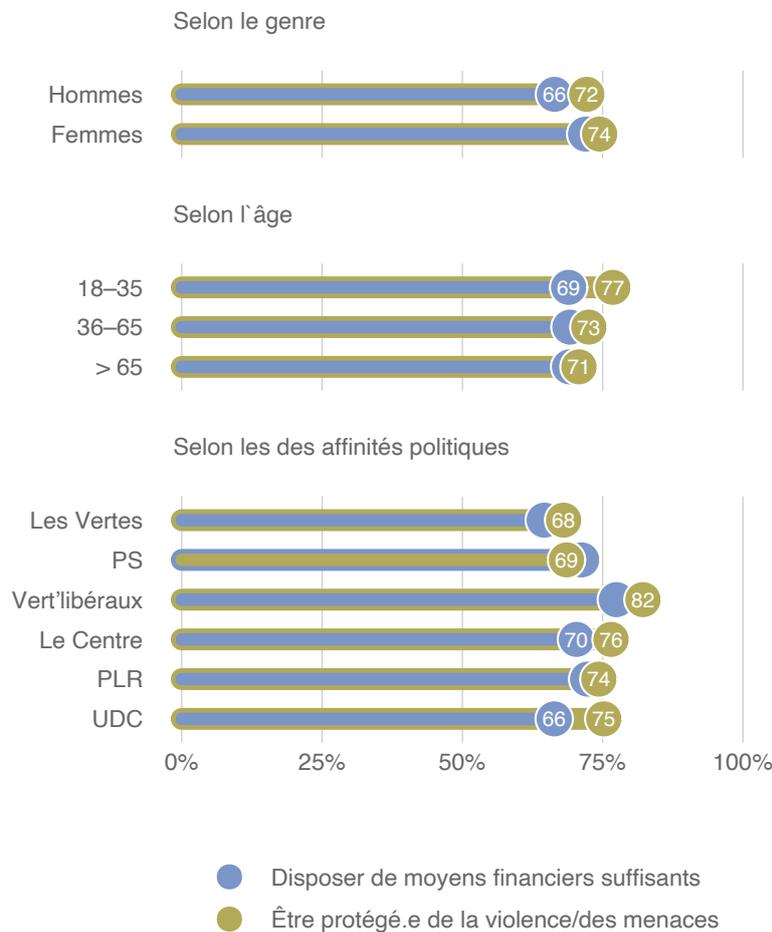
Être protégé.e de la violence (73%)  
Disposer de moyens financiers suffisants (69%)  
Pas d'arbitraire (63%)  
Ne pas avoir peur (61%)  
Être en bonne santé (60%)  
Être respecté.e (49%)  
Se sentir en sécurité (48%)  
Se sentir bien (bien-être) (42%)  
Pouvoir faire preuve d'insouciance (39%)  
Pouvoir oser des choses (28%)  
Être protégé.e de l'inconnu/des inconnus (23%)

---

Les deux expressions de la sécurité les plus fréquemment citées - intégrité physique et sécurité financière - recouvrent des aspects très différents du concept de sécurité. Par conséquent, on peut s'attendre à ce que la fréquence relative de leur mention varie considérablement au sein de la société. Toutefois, l'illustration 7 montre que ces deux aspects sont mentionnés par au moins deux tiers des personnes interrogées, ceci indépendamment de leur genre, de leur âge et de leur orientation politique.

### Signification de la notion de sécurité (Ill. 7)

«Que signifie la sécurité pour vous personnellement ? », réponses multiples, indications en pour-cent



Parmi les petites différences qui existent néanmoins, deux en particulier sont un peu plus prononcées : les jeunes adultes évoquent particulièrement souvent la protection contre la violence physique par rapport à la sécurité financière. Une différence similaire s'observe également auprès des répondants proches

de l'UDC. Seuls les répondants proches du PS mentionnent l'aspect financier de la sécurité un peu plus fréquemment que celui de l'intégrité physique. Même si cela reflète une pondération légèrement différente entre les partis de gauche et ceux de droite, le point décisif reste que la plupart des gens - indépendamment de leurs affinités politiques - considèrent ces deux aspects comme importants. La sécurité s'entend donc communément dans un sens large.

Si la sécurité se définit pour la plupart des personnes interrogées par les trois composantes que sont la sécurité physique et financière ainsi que l'État de droit, les contours de la liberté sont un peu moins évidents. Ce qui est très clair, en revanche, c'est ce que presque tous les répondants considèrent comme étant au cœur de leur liberté personnelle : il s'agit de la liberté d'expression et de la liberté de mouvement, qui sont mentionnées par près de neuf répondants sur dix (Ill. 9). Pour une grande majorité des personnes interrogées, le droit de participer à la vie publique (démocratie) constitue également un élément important de la liberté (76 pour cent).

#### Signification de la notion de liberté (Ill. 8)

«Que signifie la liberté pour vous personnellement ? », réponses multiples, indications en pour-cent

Pouvoir s'exprimer librement (86%)

Pouvoir se déplacer librement (85%)

Décider soi-même ce que l'on veut faire (79%)

Vivre en démocratie, droit de participer à la vie publique (76%)

Responsabilité individuelle (65%)

Disposer de moyens financiers suffisants (55%)

Pouvoir profiter de la nature (49%)

Ne pas subir de restrictions corporelles (48%)

Oser faire des choses (30%)

Ne pas devoir travailler (9%)

---

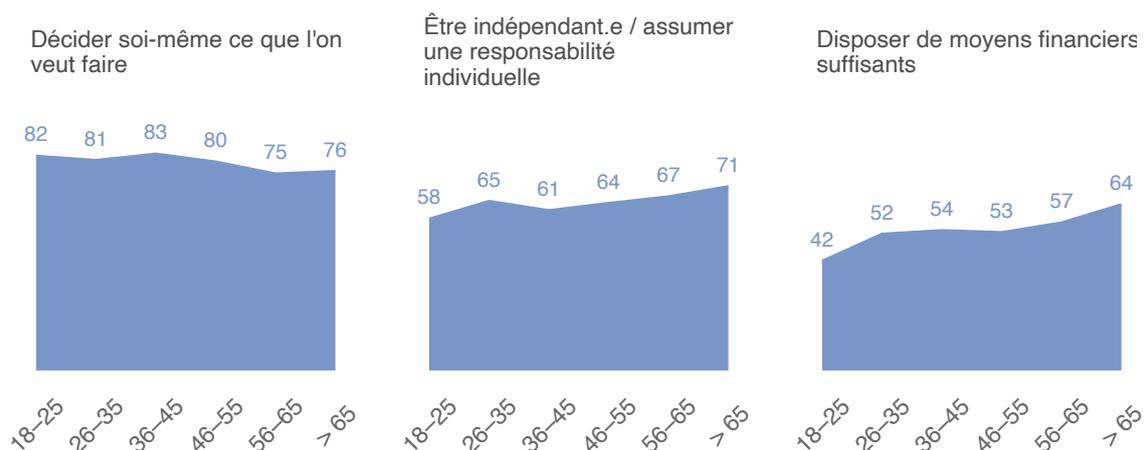
Le fait de pouvoir décider soi-même ce que l'on veut faire (action autodéterminée) est souvent mentionné (79 pour cent). Il

est intéressant de constater que l'aspect d'une action relevant de sa propre responsabilité (responsabilité individuelle) est mentionné beaucoup moins fréquemment (65 pour cent) que celui d'une action autodéterminée. La liberté s'entend donc davantage comme la possibilité de se libérer des contraintes (liberté négative) que comme la liberté de concevoir (liberté positive). La liberté est encore moins souvent associée au fait de pouvoir oser faire des choses (30 pour cent). Cela montre que seule une minorité de la société suisse comprend la liberté comme étant la possibilité de prendre des risques spécifiques dans le but d'atteindre quelque chose de particulier.

Comme pour le concept de sécurité, les différences entre les couches de la population sont minimales. Cependant, dans trois domaines au moins, les réponses diffèrent fortement en fonction de l'âge des personnes interrogées. Alors que l'âge avançant, l'autodétermination revêt une importance légèrement moindre, c'est le contraire pour la responsabilité individuelle. Le rôle de la liberté matérielle progresse plus fortement encore : le fait de disposer de moyens financiers suffisants est clairement plus souvent compris comme une caractéristique de la liberté par les personnes âgées que par les jeunes.

### Signification de la notion de liberté – en fonction de l'âge (Ill. 9)

« Que signifie la liberté pour vous personnellement ? », réponses multiples, indications en pour-cent



# Risques

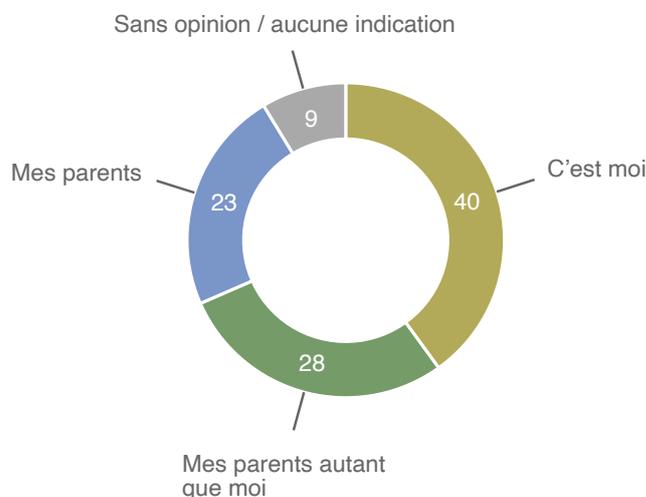
La sécurité est l'un des besoins fondamentaux de l'être humain. S'exposer à des risques implique de renoncer à un pan de cette sécurité. La propension à la sécurité et l'appétence aux risques doivent être constamment équilibrées au niveau de l'individu comme de la société dans son ensemble. Car pour avancer dans la vie, il faut être prêt à courir certains risques. Sans une certaine témérité (appétence aux risques), la société et l'économie stagnent. Aucune innovation ni aucun progrès ne sont possibles. Dans la société actuelle, cependant, la témérité s'entend communément comme la tendance à s'exposer à des dangers excessifs.

## 3.1. GESTION DES RISQUES ET EXPÉRIENCES EN MATIÈRE DE RISQUES

Vivons-nous dans une société de plus en plus timorée ? Pour répondre à cette question, les participants à l'enquête ont été invités à évaluer leur témérité par rapport à celle de leurs parents au même âge. Comme l'illustre la figure 10, la thèse d'une société de plus en plus réfractaire au risque ne remporte pas la majorité des voix parmi les répondants : un peu moins d'un quart seulement des personnes interrogées estiment que les générations précédentes étaient plus téméraires au même âge. En revanche, une nette majorité pense qu'elles aiment tout autant prendre des risques (28 pour cent) voire davantage (40 pour cent) que leurs parents à la même époque.

### Comportement des générations face aux risques (Ill. 10)

« D'une manière générale, entre vous et vos parents au même âge, qui prend/a pris le plus de risques ? », indications en pour-cent

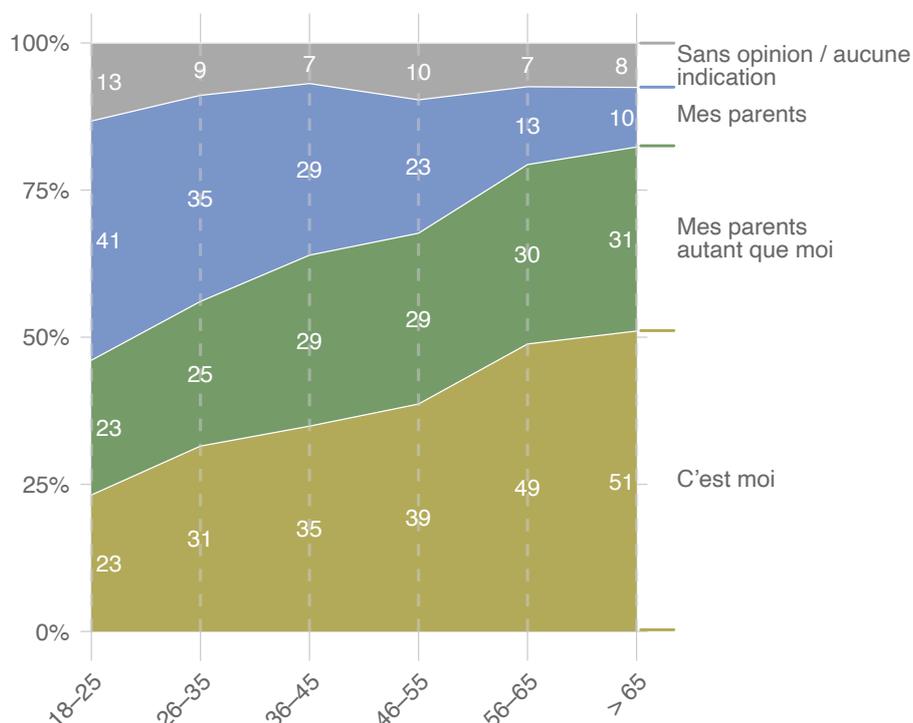


Toutefois, cette appréciation d'être au moins aussi téméraires que les générations précédentes est principalement partagée par celle des « baby-boomers »<sup>1</sup> (Ill. 11) : la majorité des plus de 55 ans se considèrent comme plus téméraires que leurs parents. Plus les personnes interrogées sont jeunes, plus elles estiment être moins disposées à prendre des risques que la génération de leurs parents. Les jeunes adultes estiment dans leur majorité que leurs parents avaient la même appétence aux risques (23 pour cent), voire se montraient plus téméraires (41 pour cent).

<sup>1</sup>il s'agit des personnes nées entre 1946 et 1964

## Comportement des générations face aux risques (III. 11)

«D'une manière générale, entre vous et vos parents au même âge, qui prend/a pris le plus de risques ? », indications en pour-cent



Dans l'usage courant, la notion de risque a aujourd'hui une forte connotation négative et est principalement associée aux dangers. L'appétence au risque (la témérité) est comprise comme la propension à se mettre inutilement en danger. Or, la prise de risques peut aussi être un moyen d'arriver à ses fins. Car pour avancer dans la vie, il faut accepter de prendre certains risques. Celui qui s'expose en toute connaissance de cause à des risques acquiert ainsi de l'expérience qui lui permettra plus tard de réduire sa prise de risques. Dans quels domaines la population suisse a-t-elle déjà pris des risques, et quelles expériences a-t-elle alors faites ?

Comme le montre l'illustration 12, les personnes interrogées sont surtout disposées à prendre un risque lorsqu'il s'agit de choisir un employeur ou d'en changer. Dans tous les autres domaines, une majorité préfère jouer la carte de la sécurité. C'est surtout en matière de prévoyance vieillesse ou de lancement d'une activité

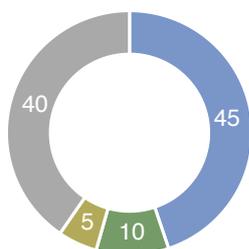
indépendante que la majorité des personnes interrogées hésitent à prendre des risques.

### Expériences positives et négatives en matière de risques (III. 12)

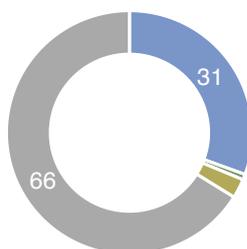
Expériences positives : « Parmi les domaines suivants, dans lesquels avez-vous déjà encouru des risques et où tout s'est bien passé ? »,

Expériences négatives : « Et parmi les domaines suivants, dans lesquels avez-vous déjà encouru des risques et où cela s'est mal passé ? », réponses multiples, indications en pour-cent

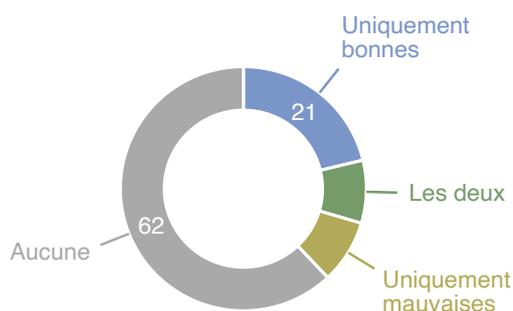
Choix du poste de travail / changement de poste de travail



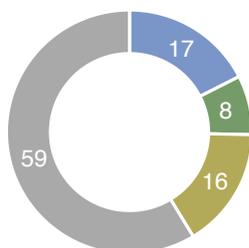
Acquisition d'un bien immobilier



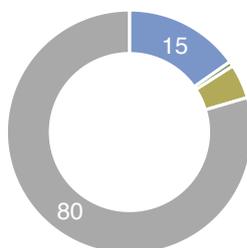
Engagements privés



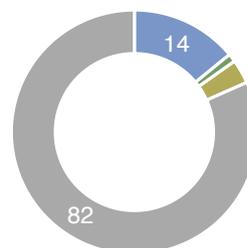
Placements monétaires



Gestion de la prévoyance vieillesse



Indépendance / création d'entreprise



L'étude met par ailleurs en évidence le fait que ceux qui ont déjà pris des risques en tirent généralement des expériences positives. Ainsi, ceux qui ont déjà décidé de mettre leur sécurité en jeu lors d'un changement d'emploi - par exemple, en démissionnant sans avoir déjà un nouvel emploi - ont eu neuf fois plus souvent des expériences seulement positives que des expériences seulement négatives. Même ceux qui ont pris des risques lors de l'achat d'un bien immobilier ont eu des expériences presque exclusivement positives. Par contre, les personnes interrogées ont eu un

peu plus souvent des expériences négatives lorsqu'elles ont pris des décisions concernant des engagements privés, même si, là encore, les expériences positives sont nettement plus fréquentes que les négatives.

En matière de décisions relatives à des investissements financiers, les expériences négatives et positives s'équilibrent au contraire : presque deux cinquièmes des répondants qui ont déjà investi de l'argent une fois ont fait autant de bonnes que de mauvaises expériences. Or, c'est précisément dans ce domaine que dominent les risques exogènes, ceux sur lesquels l'investisseur n'a aucune prise.

C'est manifestement dans le domaine de la prévoyance vieillesse ou du lancement d'une activité indépendante que les personnes prennent le moins souvent des risques : quatre cinquièmes ont déclaré n'avoir jamais pris de risques dans ces domaines. Ceux qui l'ont fait, ont eu néanmoins trois fois plus souvent de bonnes expériences que de mauvaises.

### 3.2. PRÉVENTION CONTRE LES RISQUES

Les assurances offrent une protection financière en cas de réalisation d'un risque. Elles permettent à chacun de courir sciemment certains risques, car en cas d'incident, le collectif d'assurés prend en charge la perte financière de la personne lésée. Ce système permet de supporter des pertes qu'il serait impossible à une seule partie d'assumer seule. Quelles sont les principales raisons qui poussent les gens à souscrire une assurance ?

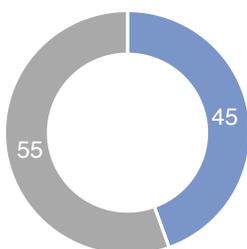
La probabilité de survenance attendue et l'ampleur du dommage sont des facteurs importants lors de la prise de décision de souscrire ou non une assurance : (Ill. 13): 45 pour cent des personnes interrogées déclarent souscrire une assurance contre les risques dont la probabilité de survenance est élevée et 41 pour cent dans le cas d'un dommage dont l'ampleur présumée est importante. Le fait que le risque considéré soit perçu comme n'étant pas suffisamment couvert par l'État constitue aussi un autre motif fréquent de souscription d'une assurance : 39

pour cent souscrivent une assurance privée pour compléter les prestations de l'assurance publique. Les personnes interrogées ont beaucoup moins souvent cité les caractéristiques spécifiques des produits, et donc l'aspect financier, comme principaux arguments en faveur de la souscription d'une assurance : pour un quart seulement environ, une prime d'assurance abordable ou une franchise peu élevée constituent des arguments en faveur de la souscription d'une assurance. Quelque 22 pour cent déclarent souscrire des contrats d'assurance parce que c'est l'usage en Suisse.

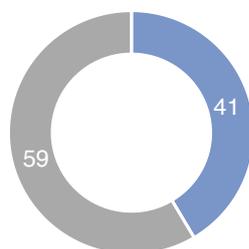
### Motifs en faveur de la souscription d'une assurance (Ill. 13)

« Quelles sont les principales raisons qui vous poussent à souscrire un contrat d'assurance ? », indications en pour-cent

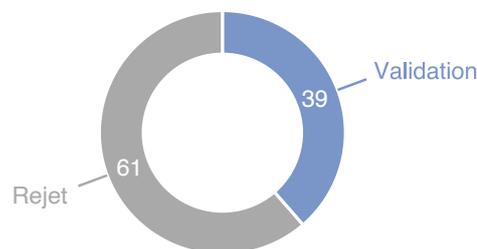
Forte probabilité de survenance du sinistre



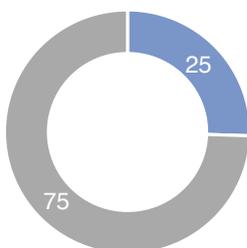
Crainte d'un montant de sinistre élevé



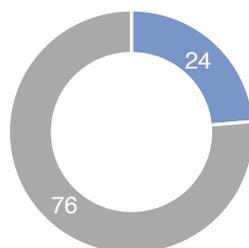
Garantie publique insuffisante



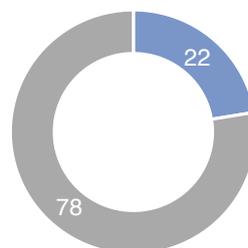
Prime d'assurance abordable



Franchise moins élevée en cas de sinistre



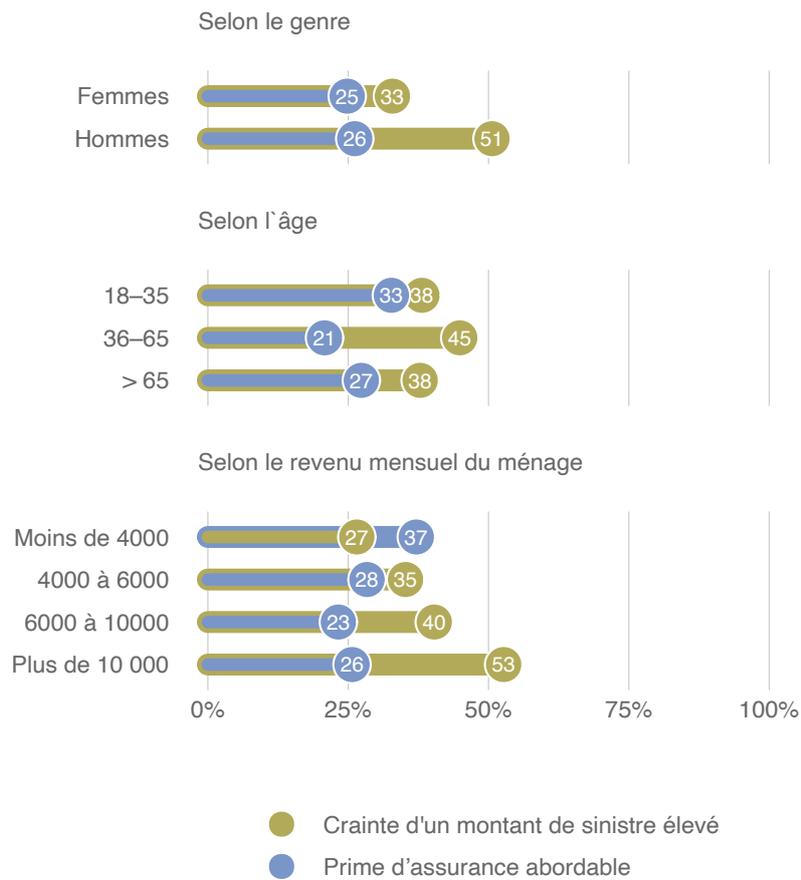
C'est normal en Suisse de souscrire des assurances



À peser le pour et le contre d'une assurance, le rapport coût-bénéfice joue un rôle, mais pas de la même manière pour tout le monde. C'est ce que montre l'évaluation différenciée selon les caractéristiques socio-démographiques des personnes interrogées (Ill. 14).

**Motifs en faveur de la souscription d'une assurance – selon des caractéristiques socio-démographiques (Ill.**

« Quelles sont les principales raisons qui vous poussent à souscrire un contrat d'assurance ? », indications en pour-cent



À l'exception des personnes dont le revenu du ménage est inférieur à 4000 francs, c'est l'aspect utile des assurances qui est au premier plan dans toutes les couches de la population. Plus le revenu est élevé, plus le niveau de l'ampleur attendue des dommages est déterminant en matière de souscription d'une police d'assurance. Cet argument revêt une plus grande importance pour les hommes que pour les femmes ainsi que pour les 36 à 65 ans par rapport aux plus de 65 ans et aux moins de 36 ans.

### 3.3. COMPÉTENCES DIFFÉRENTES

Les assurances privées fonctionnent selon le principe de la diversification des risques. La condition préalable de base consiste dans le caractère calculable du risque et l'indépendance des événements dommageables. Ce dernier point signifie que les dommages ne se produisent pas simultanément. Certains risques, comme les risques majeurs, sont donc difficilement assurables.

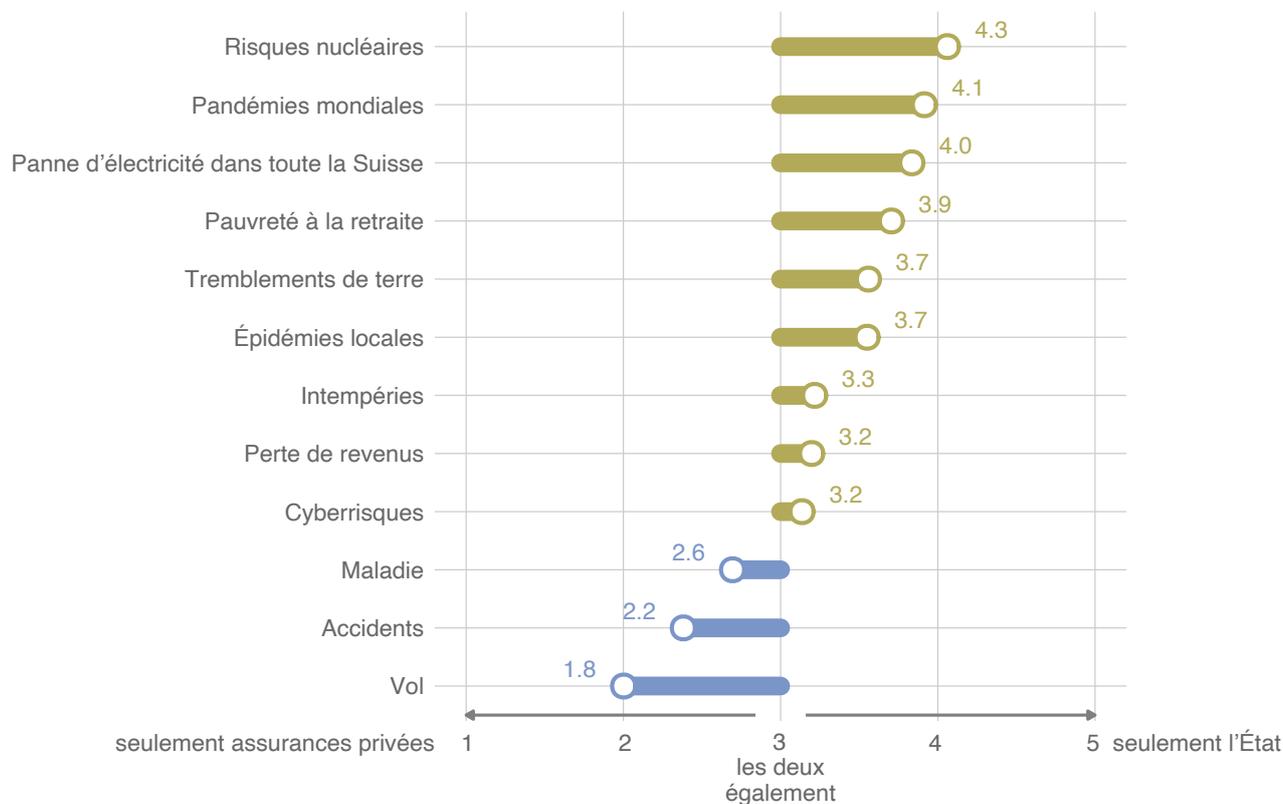
Outre les assurances privées, l'État et, par voie de conséquence, les contribuables couvrent les risques. De l'avis de la population, quels sont les risques qui entrent dans la compétence des compagnies d'assurances privées et ceux qui doivent être pris en charge par l'État ? Les répondants ont pu indiquer leurs préférences sur une échelle allant de 1 « seulement les assurances privées » à 5 « seulement l'État ».

L'illustration 15 montre clairement les choses suivantes : les personnes interrogées considèrent que les risques majeurs tels que les risques nucléaires (4,3) ou les pandémies mondiales (4,1) relèvent essentiellement de la responsabilité de l'État. Les valeurs peuvent être interprétées comme suit : une valeur de trois indique que la responsabilité incombe à parts égales à l'État et au secteur privé. Plus la valeur est supérieure à trois, plus les risques doivent plutôt être couverts par l'État seul, et plus la valeur est inférieure à trois, plus ils doivent être couverts par le secteur privé seul.

À mesure que la portée de l'impact diminue, les risques passent de plus en plus dans la sphère de responsabilité partagée. Les risques tels que les intempéries (3,3), les pertes de revenus (3,2) ou les cyberrisques (3,2) ne sont encore, de l'avis de la population, à peine plus du ressort de l'État que du secteur privé. En revanche, la population considère que les risques tels que la maladie (2,6), les accidents (2,2) et surtout le vol (1,8) relèvent de la responsabilité du secteur privé.

### Couverture des risques par l'État ou le secteur privé ? (Ill. 15)

« Les assurances privées couvrent des risques en puisant dans les primes versées par tous pour indemniser les personnes touchées. Or, certains risques sont également pris en charge par l'État, c'est-à-dire par les contribuables. Selon vous, quels risques doivent-êtr couverts par les assurances privées et lesquels par l'État ? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de 1 « seulement assurances privées » à 5 « seulement l'État ». C'est la moyenne arithmétique qui est représentée



### 3.4. LES RISQUES SOCIÉTAUX COMME LE DANGER PAR EXCELLENCE

De l'avis de la population, quels risques comportent le plus grand danger pour la Suisse ? Cette question porte moins sur certains risques concrets. Au contraire, selon le contexte dans lequel les risques se produisent, ces derniers se classent en différents types.

Comme il ressort de l'illustration 16, la population considère que les risques qui menacent la stabilité sociale et politique constituent la menace par excellence pour la Suisse à moyen terme. Ce graphique oppose le pan de la population qui voit un grand danger dans un risque avec celui qui considère que

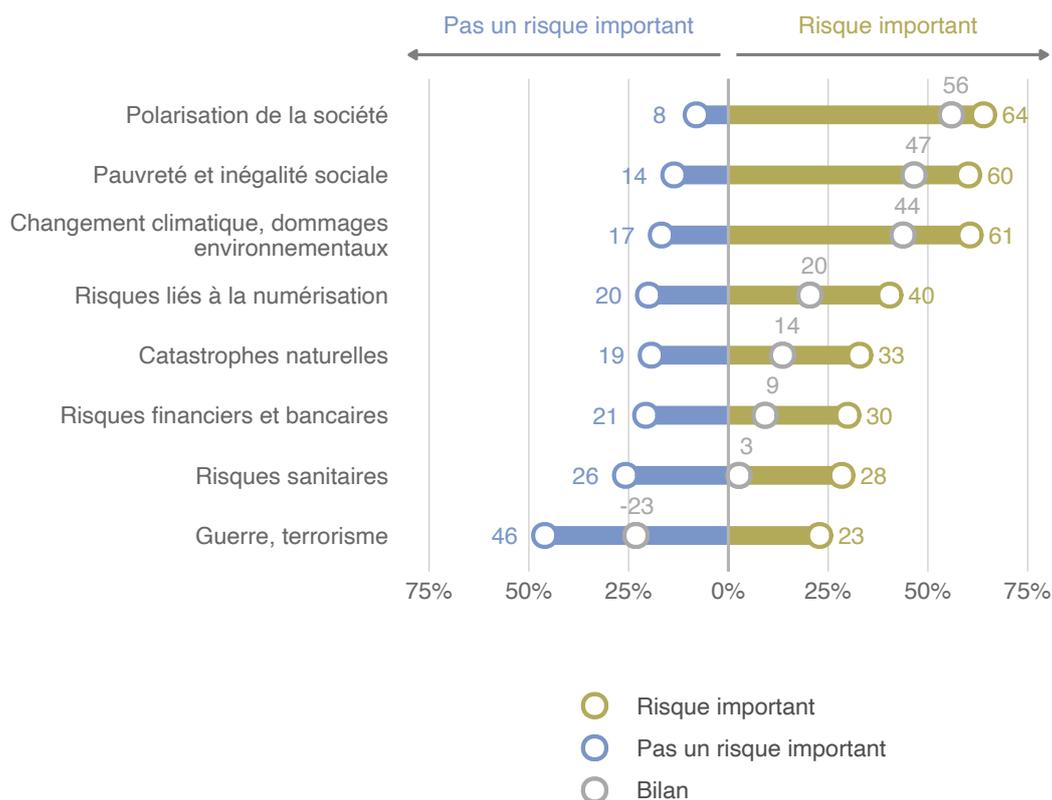
le danger est plutôt faible. Le résultat consiste en la différence entre ces deux pans de la population.

### Risques pour la Suisse (Ill. 16)

Risque important : « Parmi les risques suivants, lesquels sont pour vous les risques les plus importants à moyen terme pour la Suisse ? »

Pas un risque important : « Et parmi les risques suivants, lesquels ne sont pour vous pas des risques importants à moyen terme pour la Suisse ? »

Grille de lecture : le graphique oppose le pourcentage de personnes interrogées qui voient un grand danger dans un risque à celles qui considèrent que ce risque expose à un danger plutôt faible. Le résultat indique la différence entre ces deux valeurs en points de pourcentage



Ces derniers mois, le débat public et social sur les restrictions pour lutter contre la pandémie de Covid-19, les compétences du gouvernement fédéral ou l'obligation vaccinale n'a cessé de s'enflammer. Dans le même temps, les gens ne sont pas non plus tous touchés de la même manière par cette crise sur le plan économique. La population voit donc actuellement le plus grand danger dans la polarisation et la division croissantes de la société (56 points de pourcentage), suivi par le danger que représente l'écart croissant entre riches et pauvres pour la stabilité sociale et politique (47 points de pourcentage).

Outre les risques sociaux, le changement climatique figure également parmi les risques les plus fréquemment mentionnés. Aux yeux des personnes interrogées, le danger que contient le changement climatique provoqué par l'être humain et la pollution excessive de l'environnement constitue la troisième menace la plus importante pour la Suisse (44 points de pourcentage). Le potentiel dommageable des catastrophes naturelles - une conséquence parmi d'autres du changement climatique - est jugé nettement plus faible par la population. Néanmoins, l'évaluation selon laquelle les catastrophes naturelles telles que les tremblements de terre, les inondations ou les coulées de boue recèlent également un potentiel de risque important pour la sécurité des personnes et des biens prévaut toujours (14 points de pourcentage).

Les personnes interrogées voient également un danger important pour la Suisse - mais avec un potentiel nettement plus faible que les risques sociaux ou le changement climatique - dans les risques découlant de la numérisation de plus en plus de domaines de la vie (20 points de pourcentage).

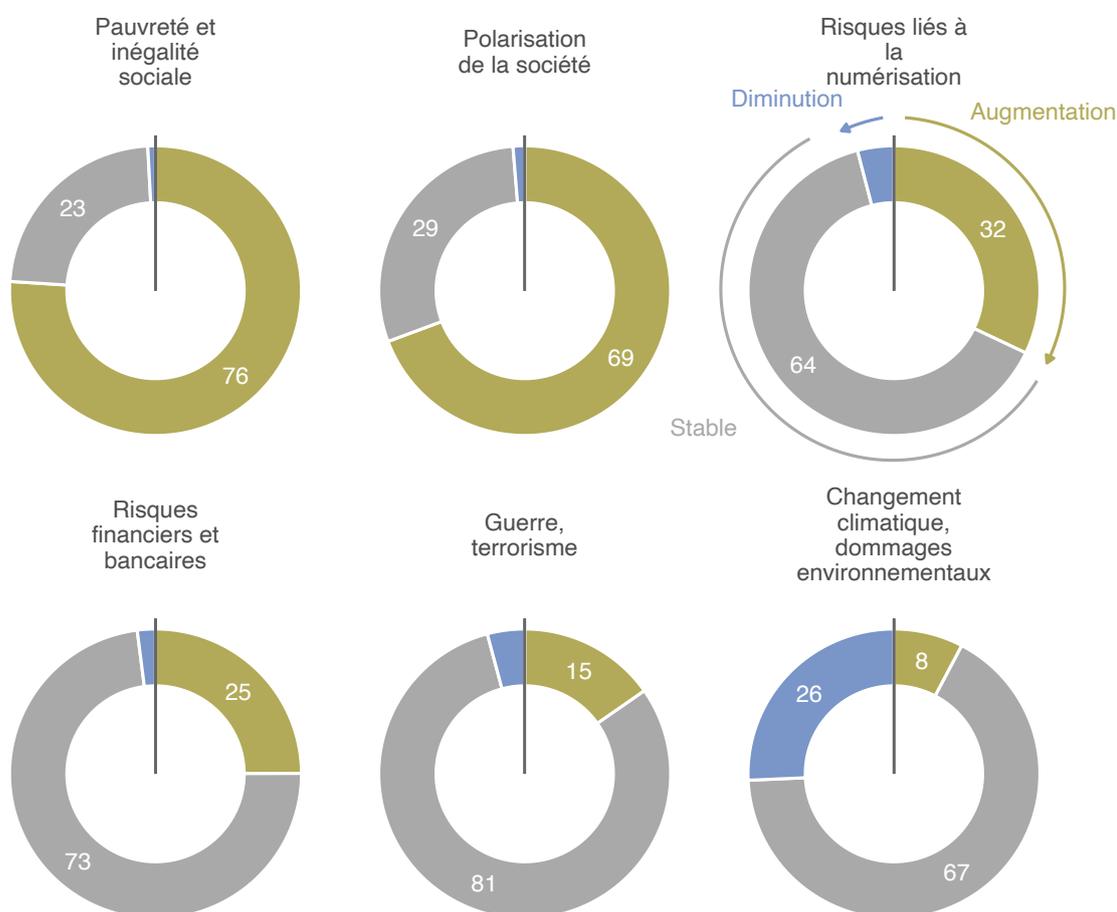
Selon la population, les crises financières et bancaires (9 points de pourcentage) ou les risques sanitaires (3 points de pourcentage) comportent un potentiel de danger moyen : La balance des dangers de ces deux risques n'est que légèrement positive. Il est frappant de constater que la question du potentiel de dangerosité des risques sanitaires divise la population en deux camps : un quart environ considère le danger comme important, un quart comme plutôt insignifiant. En revanche, les personnes interrogées estiment que les conflits violents tels que les guerres et le terrorisme constituent un risque plutôt faible pour la Suisse (-23 points de pourcentage).

Les crises telles que la pandémie de Covid-19 peuvent modifier la perception du risque. D'une part, parce que l'événement a un impact direct sur l'estimation des risques. D'autre part, parce que d'autres risques connus peuvent passer au premier plan et d'autres au second plan. De l'avis de la population, comment la pandémie a-t-elle affecté l'importance des différents types de risques ?

La population estime que la pandémie tend à exacerber les différents risques connus plutôt qu'à les affaiblir (Ill. 17). De l'avis des personnes interrogées, la pandémie a surtout augmenté le risque de voir la Suisse se cliver de plus en plus sur les plans social et sociétal. Pour plus des trois quarts d'entre elles, la pandémie a accru le risque de voir se creuser le fossé entre riches et pauvres, et pour 69 pour cent, le risque de polarisation sociale.

### Impact de la pandémie de coronavirus sur les risques (Ill. 17)

Augmentation : « Parmi les risques suivants, lesquels ont à votre avis augmenté du fait de la pandémie de Covid-19 ? »  
 Diminution : « Et parmi les risques suivants, lesquels ont à votre avis diminué du fait de la pandémie de Covid-19 ? », indications en pour-cent



Le télétravail et la « distanciation sociale » ont accéléré la numérisation au cours des derniers mois. Un peu moins d'une personne sur trois estime que la pandémie a toutefois aussi

augmenté les risques dans le domaine de la numérisation. Pour un peu moins d'un quart des personnes interrogées, les risques financiers et bancaires sont actuellement plus élevés qu'ils ne le seraient sans la pandémie, et pour 15 pour cent d'entre elles, c'est le risque de guerre et de terrorisme. Pour les répondants, seul les risques liés au changement climatique ont plutôt diminué qu'augmenté en tant que risque pour l'être humain et l'environnement du fait de la pandémie.

### 3.5. ATTENTE INDIVIDUELLE EN TERMES DE RISQUES

Selon les résultats de la présente étude, les plus grands risques pour la Suisse se situent au niveau sociétal. Or, comment les personnes interrogées évaluent-elles la probabilité d'être directement touchées par un risque spécifique au cours des dix prochaines années ?

Comme les années précédentes, cette question a également été reprise dans le sondage réalisé cette année. Au regard de l'actualité, deux risques supplémentaires - la pandémie et l'épidémie - ont été ajoutés à la liste initiale composée de cinq risques.

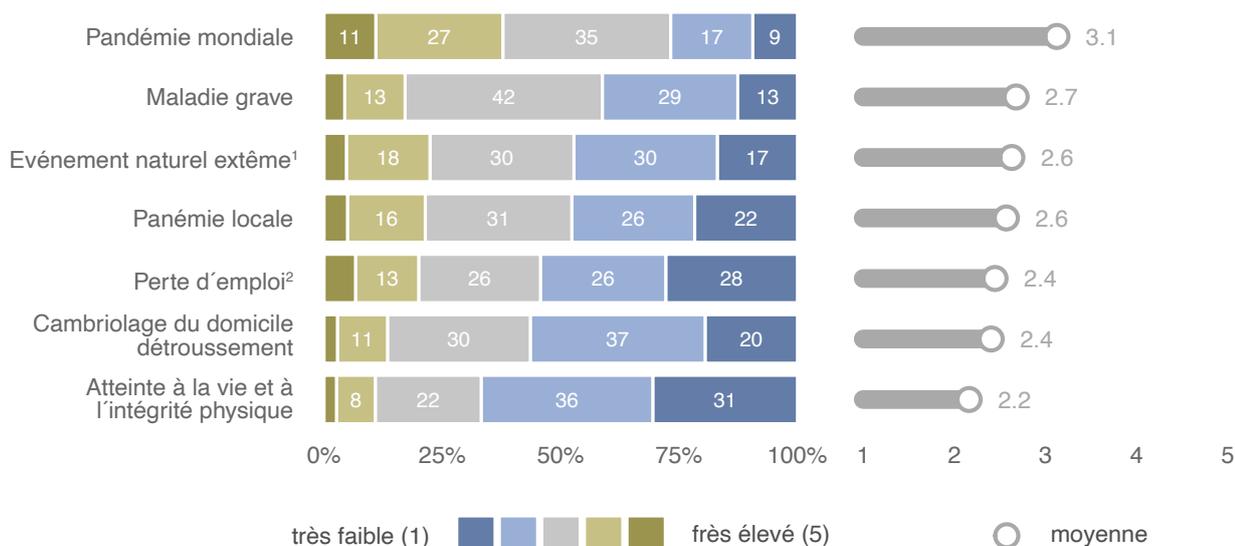
Sans surprise, l'expérience de la pandémie a laissé des traces très nettes. À l'heure actuelle, la population suppose que ce risque spécifique présente la probabilité d'occurrence la plus élevée au cours des dix prochaines années, suivie par la probabilité de tomber gravement malade (Ill. 19). L'illustration montre, d'une part, la fréquence des réponses respectives (en couleur, à gauche) et, d'autre part, la valeur moyenne (à droite). Plus la valeur moyenne est élevée, plus la probabilité d'être touché par l'événement en question au cours des dix prochaines années est grande. D'une manière générale, les risques sanitaires se classent dans les premiers rangs : les personnes interrogées s'attendent également à être tout aussi fréquemment touchées par une épidémie au cours des dix prochaines années, ce qui in-

clut, par exemple, l'épidémie de grippe qui revient pratiquement chaque hiver (2,6).

Outre ces risques sanitaires, la population s'attend également souvent à être régulièrement touchée par des événements naturels extrêmes tels que des tempêtes, de la grêle ou de fortes précipitations au cours des prochaines années (2,6). L'hypothèse de perdre son emploi au moins une fois (2,4) est un peu moins répandue, suivie par la crainte d'être victime d'un cambriolage ou d'un vol au cours des dix prochaines années (2,4). La crainte de subir une agression physique contre son intégrité personnelle ou sa propre vie (2,2) est la moins prononcée parmi la population.

### Estimation des risques (Ill. 18)

« À votre avis, quel est le risque que vous soyez touché.e par les événements suivants au cours des dix prochaines années en Suisse ? », indications en pour-cent et moyenne arithmétique



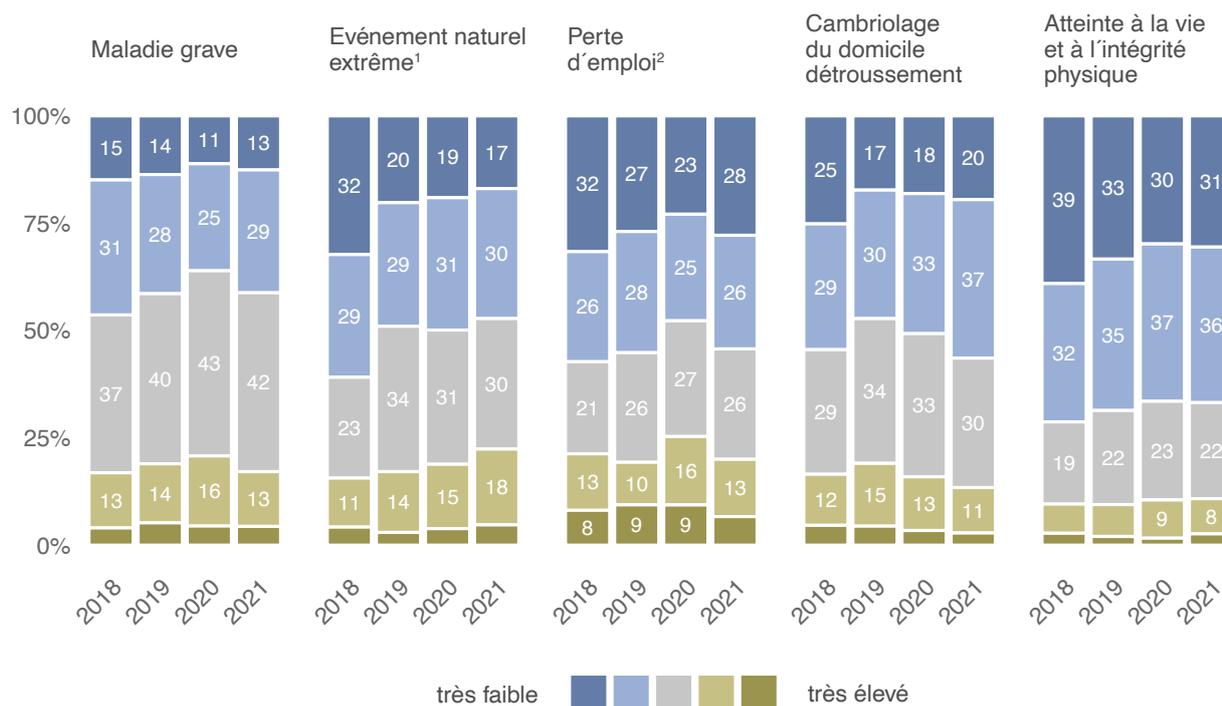
<sup>1</sup> Sans pandémie  
<sup>2</sup> Sans les personnes retraitées

Actuellement les personnes interrogées estiment que la probabilité de tomber gravement malade ou d'être touchées par des intempéries est plus élevée que celle de perdre son emploi. Il y a un an, les choses étaient différentes : la crainte de perdre son emploi était plus répandue (Ill. 19). Le risque d'être atteint d'une maladie grave a également été jugé plus faible que l'année

précédente. En revanche, le risque d'être victime d'un événement naturel extrême est perçu par les répondants comme croissant depuis le début des sondages, même si cette progression demeure faible.

**Estimation des risques sur la durée (III. 19)**

« À votre avis, quel est le risque que vous soyez touché.e par les événements suivants au cours des dix prochaines années en Suisse ? », indications en pour-cent



<sup>1</sup> Sans pandémie  
<sup>2</sup> Sans les personnes retraitées

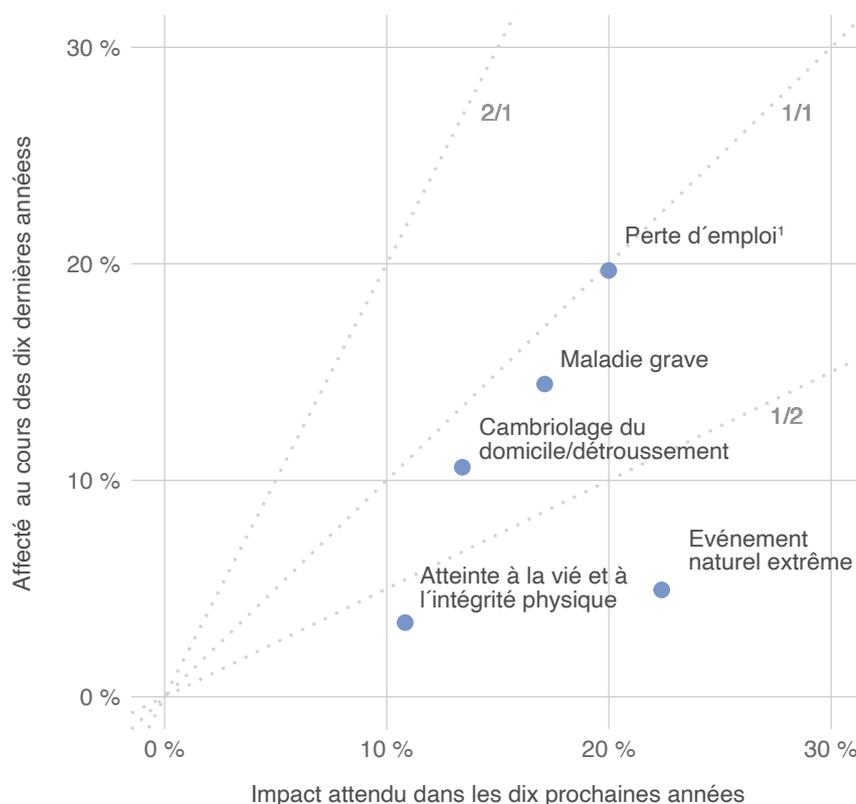
La crainte d'être victime d'un cambriolage au cours des dix prochaines années a de nouveau diminué - après une hausse significative en 2019 - et se situe désormais à un niveau similaire à celui enregistré il y a quatre ans. En revanche, l'évaluation du risque d'être victime d'une atteinte à la vie ou à l'intégrité physique a relativement peu évolué au cours des quatre dernières années.

Dans quelle mesure la population évalue-t-elle « correctement » les différents risques ? Surestime ou sous-estime-t-elle certains risques ? L'illustration 20 montre la crainte d'être touché par un certain danger au cours des dix prochaines années (axe horizontal) par rapport aux événements effectivement survenus au cours des dix dernières années (axe vertical).

L'illustration montre que d'une manière générale, la population craint d'être touchée par un risque supérieur que ne le laisse supposer l'ampleur réelle de l'atteinte qu'elle a subie ces dernières années. L'évaluation du risque de perdre son emploi s'approche le plus du risque réel de la perte d'emploi au cours des dix dernières années - la valeur est proche de la diagonale 1/1.

### Être soi-même touché.e et estimation du risque (Ill. 20)

Estimation du risque : « À votre avis, quel est le risque que vous soyez touché.e par les événements suivants au cours des dix prochaines années en Suisse ? », être soi-même touché.e : « Avez-vous été touché.e par l'un ou plusieurs des événements suivants au cours des dix dernières années en Suisse ? », indications en pour-cent



<sup>1</sup> Sans les personnes retraitées

Pour les autres dangers énumérés, les répondants « surestiment » la probabilité d'occurrence. Cela signifie que le nombre de sinistres qui se sont effectivement produits au cours d'une période de dix ans est plus faible que prévu : par exemple, les personnes interrogées estiment que la probabilité de tomber gravement malade ou d'être victime d'un cambriolage est plus élevée d'un facteur d'1,2 environ que ce que l'expérience des dix dernières années a montré. L'écart entre les événements craints et ceux effectivement subis est le plus prononcé lorsqu'il s'agit d'évaluer la probabilité d'être victime d'une atteinte à la vie et à l'intégrité physique ou d'être touché par un événement naturel extrême au cours des dix prochaines années.

# La sécurité au quotidien

La sécurité est également un besoin fondamental dans la société moderne. Si les gens ne se sentent pas en sécurité, cela traduit surtout une dégradation significative de leur qualité de vie.

D'une part, le sentiment de sécurité est influencé par différents aspects de la vie. D'autre part, le besoin de sécurité n'est pas toujours satisfait de manière égale dans les différents domaines de la vie d'une personne. Par exemple, l'exercice d'une activité lucrative peut contribuer au sentiment de sécurité d'une personne si elle le considère comme sûr. La série de publications de l'ASA « Moniteur sur la sécurité » s'interroge donc une fois de plus sur les besoins de la population en matière de sécurité.

## 4.1. CE QUI CONFÈRE UN SENTIMENT DE SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN

D'une part, la sécurité est un état objectif qui peut être décrit par des statistiques.<sup>1</sup> Toutefois, ce qui est déterminant pour les individus et leur besoin de sécurité, c'est le fait de se sentir eux-mêmes en sécurité. Ce ressenti subjectif de sécurité ne doit pas nécessairement correspondre à une sécurité objectivement

---

<sup>1</sup>par exemple par la statistique policière de la criminalité de l'Office fédéral de la statistique (OFS)

mesurable. Le sentiment de sécurité est plutôt influencé par le fait que la personne considère elle-même que des domaines de la vie importants à ses yeux ne sont pas menacés.

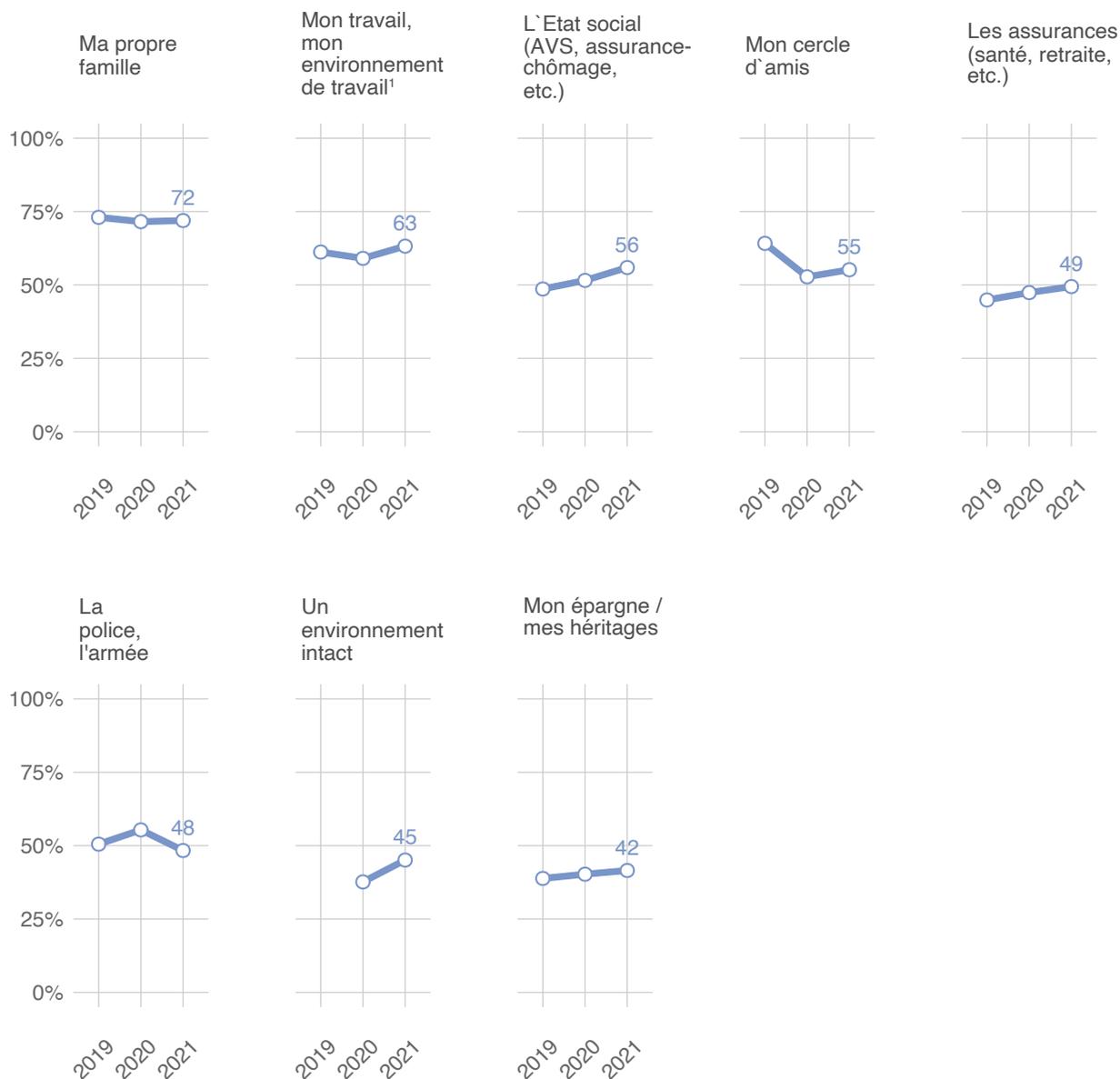
Depuis plus d'un an maintenant, la pandémie de Covid-19 est omniprésente. Elle touche pratiquement tous les aspects de la vie, et notre vie quotidienne change actuellement à une vitesse vertigineuse. Pour autant, les personnes habitant en Suisse se sentent dans leur grande majorité en sécurité. Il ressort du sondage de cette année également que neuf personnes interrogées sur dix ont déclaré se sentir en sécurité à l'heure actuelle (non représenté sur l'illustration). Le sentiment de sécurité est principalement nourri par sa propre famille, suivie par l'activité lucrative (population active) et l'État social (Ill. 21). Même après des mois au cours desquels chacun a surtout mené sa vie entre ses quatre murs, obéissant ainsi aux injonctions officielles, la famille continue d'alimenter de manière significative le sentiment individuel de sécurité pour près de trois quarts des personnes interrogées. Il est intéressant de noter que, par rapport à l'année précédente, l'activité lucrative - et donc un revenu garanti - nourrit de nouveau le sentiment de sécurité des personnes interrogées.

Depuis trois ans que nous réalisons ce sondage, le rôle protecteur joué par l'État social ou les assurances a pris une importance croissante aux yeux de la population : depuis 2019, ces domaines ont lentement mais sûrement gagné en pertinence auprès de la population. Cette année plus de la moitié des personnes interrogées déclarent que le filet de sécurité sociale de l'État social et la sécurité financière offerte par les assurances nourrissent leur sentiment de sécurité.

Le rôle joué par le cercle amical revêt par contre moins d'importance qu'avant la pandémie, ce qui n'a rien d'étonnant puisqu'il a été plus difficile d'entretenir son réseau d'amis au cours des derniers mois.

## Domaines qui contribuent principalement au sentiment de sécurité des personnes interrogées (Ill. 21)

«D'une manière générale, qu'est-ce qui contribue principalement à votre sentiment de sécurité ? », indications en pourcentage



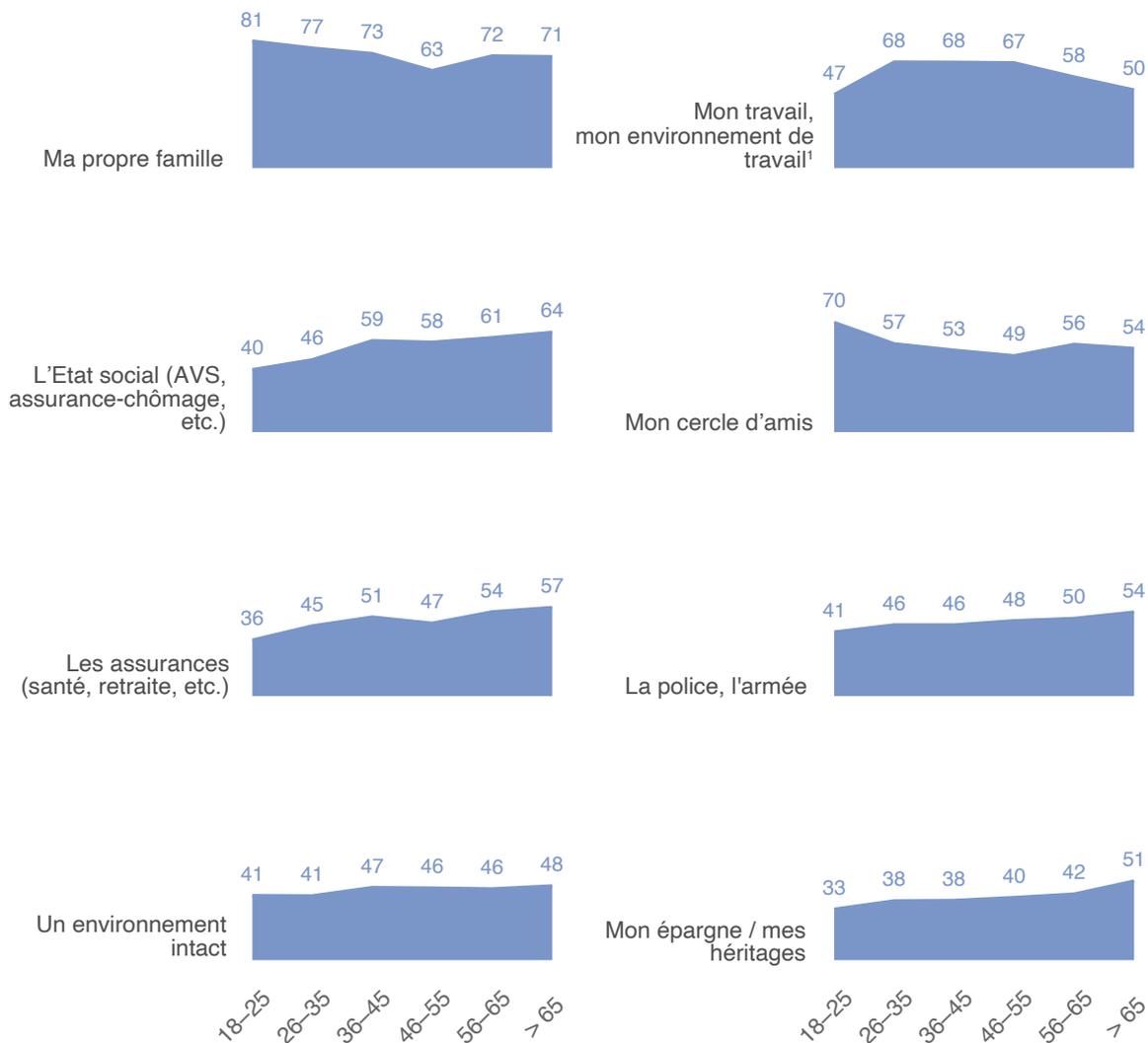
<sup>1</sup> Sans les personnes retraitées

Il est probable que le sentiment de sécurité soit alimenté par différents domaines en fonction du moment de vie considéré. En effet, pour les jeunes adultes, leur propre famille et leur cercle d'amis leur procurent beaucoup plus souvent un sentiment de sécurité que ce n'est le cas des personnes de plus de 35 ans (Ill. 22). À l'inverse, l'activité lucrative et l'environnement

de travail jouent un rôle plus important, en particulier pour la tranche d'âge des 26-55 ans qui se trouvent au mitan de leur vie professionnelle. Rien de surprenant à ce que les assurances privées, l'épargne personnelle et l'État social gagnent en importance dans le renforcement du sentiment personnel de sécurité au fil des ans.

Domaines qui contribuent principalement au sentiment de sécurité des personnes interrogées (Ill. 22)

«D'une manière générale, qu'est-ce qui contribue principalement à votre sentiment de sécurité ? », indications en pour-cent



<sup>1</sup> Sans les personnes retraitées

## 4.2. BESOIN DE SÉCURITÉ – ASSOUVI OU INASSOUVI ?

Comme le montre l'illustration 23 qui recoupe les différents domaines étudiés, le sentiment de sécurité de la population est particulièrement bien assouvi en ce qui concerne le logement, suivi de l'environnement social, ceci quelle que soit l'année considérée. Le bilan en termes de sécurité - à savoir la différence entre la proportion de répondants dont le besoin de sécurité est entièrement satisfait et de ceux dont le besoin de sécurité n'est pas du tout satisfait - est également positif dans les domaines de la prévention de la santé et de l'activité lucrative.

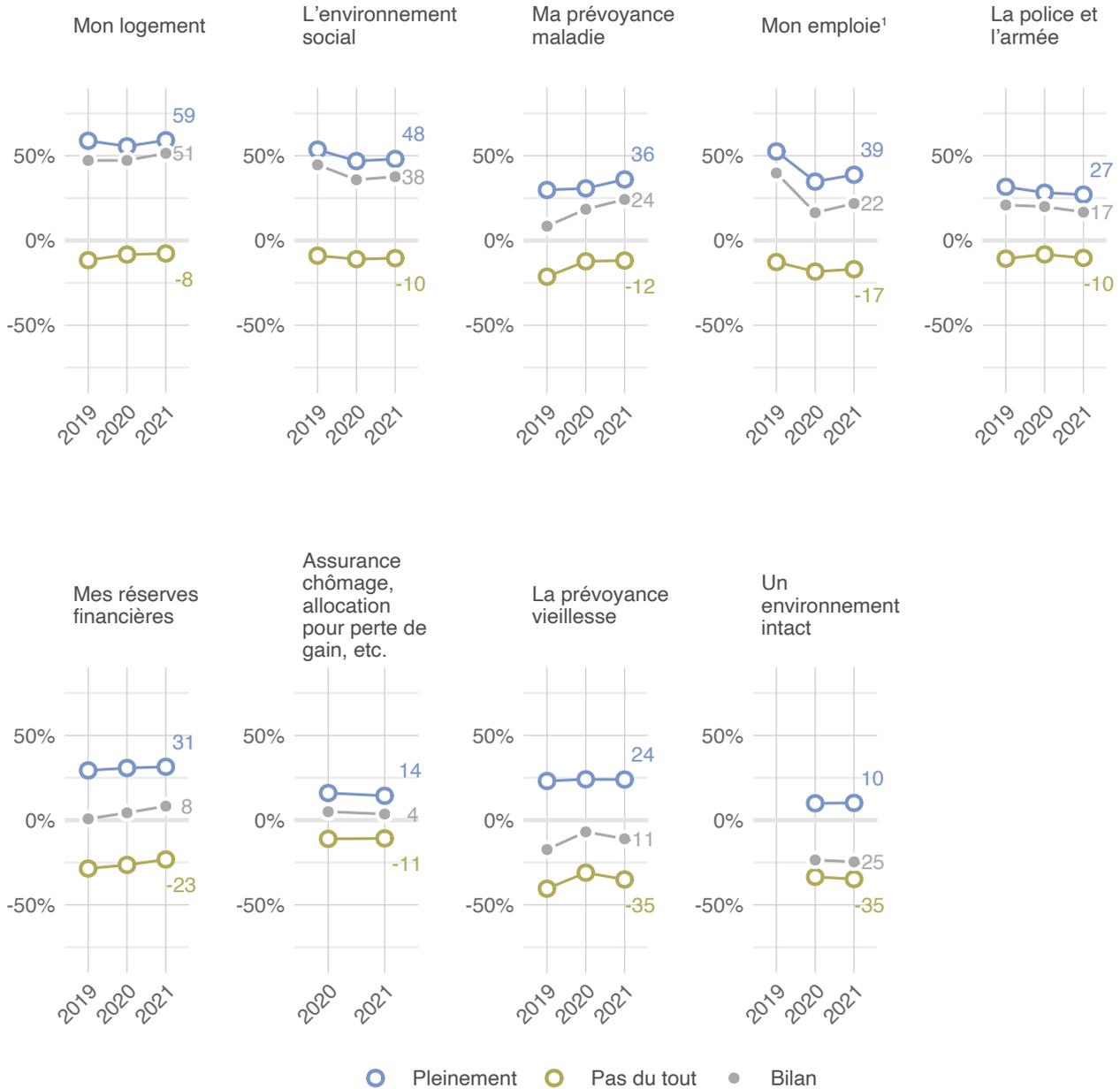
Dans les domaines de l'environnement social et de l'activité lucrative, une certaine insécurité ressort néanmoins des sondages des deux dernières années. Surtout lors du sondage de l'année dernière la proportion de personnes actives qui souhaitent nettement se sentir davantage en sécurité au niveau professionnel était bien supérieur à celle de 2019. Si un certain apaisement s'observe cette année, le bilan demeure néanmoins nettement inférieur à celui de l'époque précédant le début de la pandémie de Covid-19. En revanche, la population considère que ses besoins en matière de sécurité sanitaire et de sécurité financière sont de mieux en mieux satisfaits. Ce dernier besoin est toutefois globalement tout juste positif.

Un déficit de sécurité peut encore être observé dans la population en ce qui concerne la prévoyance vieillesse et un environnement intact. En outre, une certaine scission transparaît concernant la prévoyance vieillesse - ainsi que la sécurité financière. Un pan substantiel de la population ressent dans chaque cas soit un sentiment de sécurité financière totale, soit inexistante - que ce soit à la retraite ou en général. Contrairement aux ressources financières, le bilan est toutefois négatif en ce qui concerne la prévoyance vieillesse : les gens sont plus nombreux à se sentir nettement trop peu protégés que suffisamment protégés. La population continue de ressentir un énorme besoin de davantage de sécurité en ce qui concerne un environnement intact.

Besoin de sécurité par domaines (Ill. 23)

Pleinement : « Dans quels domaines votre besoin de sécurité est-il totalement satisfait ? »

Pas du tout : « Dans quels domaines votre besoin de sécurité n'est-il pas du tout satisfait ? », Bilan : Différence entre « Pleinement » et « Pas du tout », indications en (points de) pourcentage



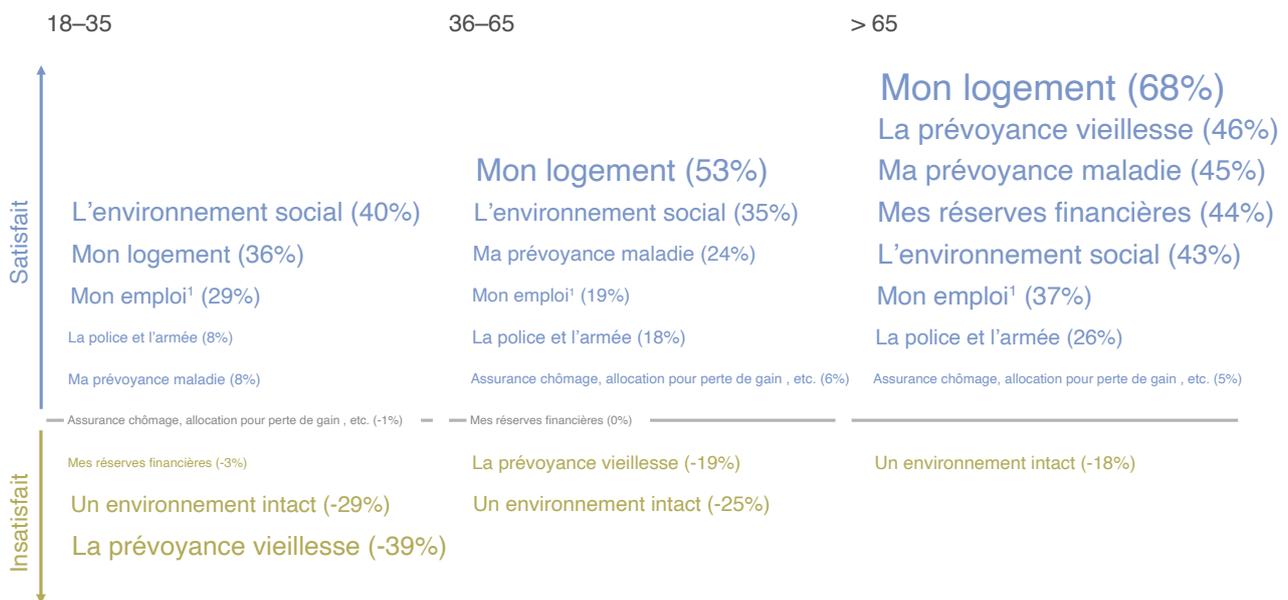
<sup>1</sup> Sans les personnes retraitées

La réponse à la question de savoir dans quels domaines les gens se sentent suffisamment en sécurité et dans quels domaines ils souhaiteraient ressentir davantage de sécurité varie une nouvelle fois considérablement en fonction de l'âge. L'illustration 24

indique par classe d'âge où le besoin de sécurité des répondants est satisfait et où il ne l'est pas. Les domaines en bleu situés au-dessus de la ligne affichent un bilan positif, les domaines en doré un bilan négatif.

### Besoin de sécurité par domaines – en fonction de l'âge (Ill. 24)

Bilan entre « Dans quels domaines votre besoin de sécurité est-il totalement satisfait ? » et « Dans quels domaines votre besoin de sécurité n'est-il pas du tout satisfait ? » en points de pourcentage



<sup>1</sup> Sans les personnes retraitées

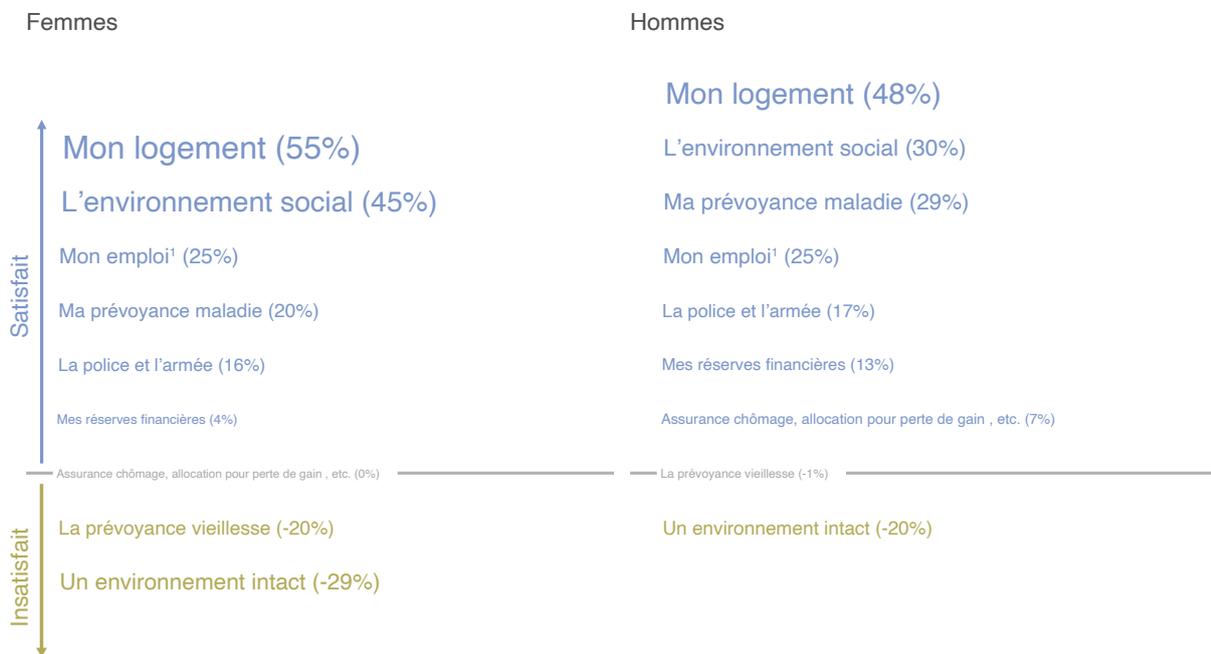
Il est évident dès le premier coup d'œil que le besoin de sécurité est beaucoup plus largement couvert chez les répondants plus âgés que chez les plus jeunes. Les jeunes adultes se sentent insuffisamment protégés surtout en ce qui concerne la prévoyance financière à la retraite. La prévoyance vieillesse affiche également un bilan négatif chez les 36-65 ans, même si de façon moins marquée. Les plus de 65 ans, en revanche, se sentent suffisamment en sécurité dans tous les domaines considérés - à l'exception de l'environnement intact. L'environnement est par ailleurs le seul domaine dans lequel aucune des trois classes d'âge ne se sent suffisamment en sécurité. Là encore, ce sont toutefois les plus jeunes dont le bilan en matière de sécurité environnementale est le plus négatif. Ce sont eux qui seront

touchés par le changement climatique et d'autres problèmes environnementaux, ceci pendant plus longtemps et sur le plus long terme.

Il y a comparativement peu de différences dans la ventilation du bilan de sécurité par genre (Ill. 25). À l'exception de la prévoyance vieillesse, le bilan en matière de sécurité diffère peu en fonction des genres. Les femmes s'estiment certes mieux protégées dans leur environnement social que les hommes. Ces derniers, en revanche, se sentent plus en sécurité en ce qui concerne les ressources financières et la prévoyance maladie. Contrairement aux hommes, le bilan en matière de sécurité des femmes est négatif en ce qui concerne la prévoyance vieillesse : les femmes sont nettement plus nombreuses à considérer leur sécurité financière pour leurs vieux jours insuffisante.

**Besoin de sécurité par domaines – en fonction du genre (Ill. 25)**

Bilan entre « Dans quels domaines votre besoin de sécurité est-il totalement satisfait ? » et « Dans quels domaines votre besoin de sécurité n'est-il pas du tout satisfait ? » en points de pourcentage



<sup>1</sup> Sans les personnes retraitées

# Prévoyance : attentes et comportement

La vieillesse comporte un risque de pauvreté si les revenus de l'activité lucrative cessent au moment de la retraite. Le système de prévoyance vieillesse suisse a donc pour objectif de permettre à la population de maintenir de manière appropriée son niveau de vie antérieur à la retraite. La question de savoir si la rente de vieillesse sera alors suffisante constitue l'une des principales préoccupations de la population suisse depuis le début de cette série de sondages. En raison de l'évolution démographique et de la faiblesse persistante des taux d'intérêt, les deux premiers piliers du système de prévoyance suisse rencontrent de plus en plus de difficultés financières. Pour la troisième année consécutive, la série de publications de l'ASA «Moniteur sur la sécurité» se penche donc une fois de plus sur la question de savoir comment la population évalue l'évolution de sa propre prévoyance vieillesse et l'évolution générale des retraites.

## 5.1. LA DATE DU DÉPART À LA RETRAITE

La population suisse ne cesse de vieillir : d'un côté, l'espérance de vie augmente, de l'autre, il y a moins de naissances que dans les années de naissance de la population retraitée. Du coup, le rapport évolue entre la proportion de personnes à l'âge de la retraite et de celle des personnes en activité. Alors que le rapport de dépendance s'établissait encore à 25,0 en 2000, le rapport entre les plus de 64 ans et les 20-64 ans s'élève désormais à 30 pour cent.<sup>1</sup> Par conséquent, il y a de moins en moins de personnes actives qui cotisent par personne recevant une rente.

L'effet du vieillissement démographique sur la prévoyance vieillesse pourrait être atténué si davantage de personnes actives<sup>2</sup> travaillaient au delà de l'âge légal de la retraite. À l'inverse, l'effet s'exacerbe si les personnes demeurent nombreuses à prendre une retraite anticipée avant l'âge normal de la retraite. Il ressort du sondage que, cette année encore, la majorité de la population active a l'intention de prendre sa retraite au plus tard à l'âge légal de la retraite (Ill. 26).

Une tendance relativement constante se dégage, tous sondages confondus : près de la moitié de la population active prévoit de prendre sa retraite à l'âge légal, un cinquième a l'intention de continuer de travailler au delà de cet âge et un quart de la population vise une retraite anticipée.

Toutefois, le projet de prendre sa retraite à l'âge légal a légèrement gagné en importance parmi les moins de 36 ans ces trois dernières années, au détriment d'un départ après l'âge légal de la retraite. Cela peut néanmoins aussi s'expliquer par le fait que les jeunes générations partent de plus en plus du principe que l'âge légal de la retraite aura déjà augmenté lorsqu'elles auront 65 ou 66 ans. La proportion de personnes actives de plus de 35 ans qui prévoient de prendre leur retraite après l'âge légal de la retraite s'est en revanche légèrement inscrite à la hausse.

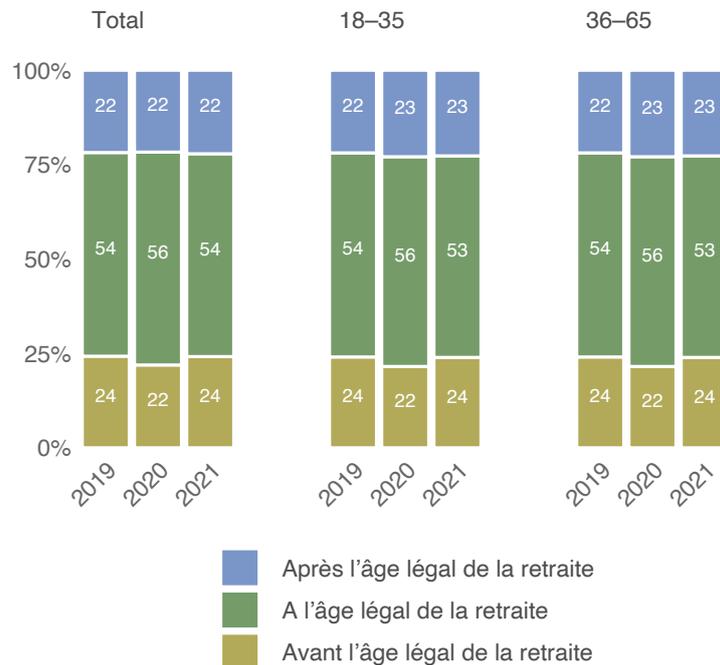
---

<sup>1</sup>Office fédéral de la statistique (OFS), rapport de dépendance des personnes âgées

<sup>2</sup>Relèvent de la population active, les personnes en âge de travailler. Dans la présente étude, cela comprend les tranches d'âge des 18 à 65 ans, à l'exclusion des pré-retraités

### Âge prévisionnel du départ à la retraite – en fonction de l'âge (Ill. 26)

« Quand pensez-vous prendre votre retraite ? », 18 à 65 ans, sans les personnes retraitées, indications en pour-cent



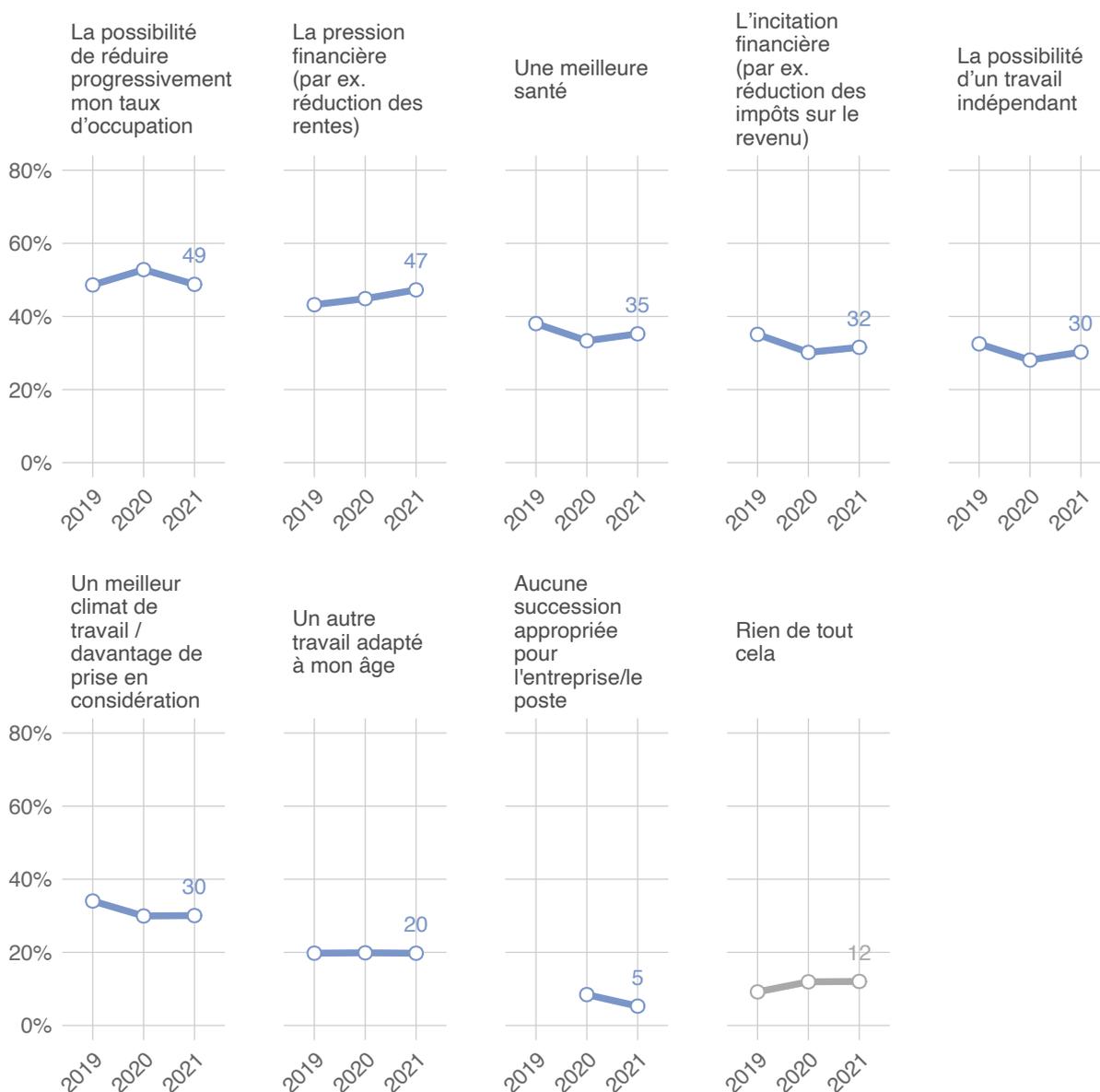
Quels sont les facteurs qui pourraient amener une personne à continuer d'exercer une activité lucrative après l'âge légal de la retraite ? De l'avis des personnes interrogées, il s'agit d'une part de la possibilité de réduire progressivement son taux d'occupation (49 pour cent, Ill. 27). D'autre part, la pression financière, par exemple parce que les rentes seront moins élevées, pourrait les pousser à travailler au delà de l'âge légal de la retraite (47 pour cent). D'autres aspects de la situation professionnelle, en revanche, seraient, selon les répondants, moins susceptibles de les inciter à demeurer plus longtemps en activité.

La comparaison des résultats sur les trois années d'enquête montre également que divers facteurs tels qu'une meilleure santé, des incitations financières et des aspects touchant à l'activité professionnelle ont légèrement perdu de leur importance au cours des deux derniers sondages : l'évaluation des facteurs les plus susceptibles de conduire un répondant à reporter son départ à la

retraite est toutefois demeurée stable au cours des trois années d'enquête.

**Facteurs pour un départ plus tardif à la retraite (Ill. 27)**

« Quels facteurs pourraient vous pousser à travailler plus longtemps que prévu ? », 18 à 65 ans, sans les personnes retraitées, indications en pour-cent

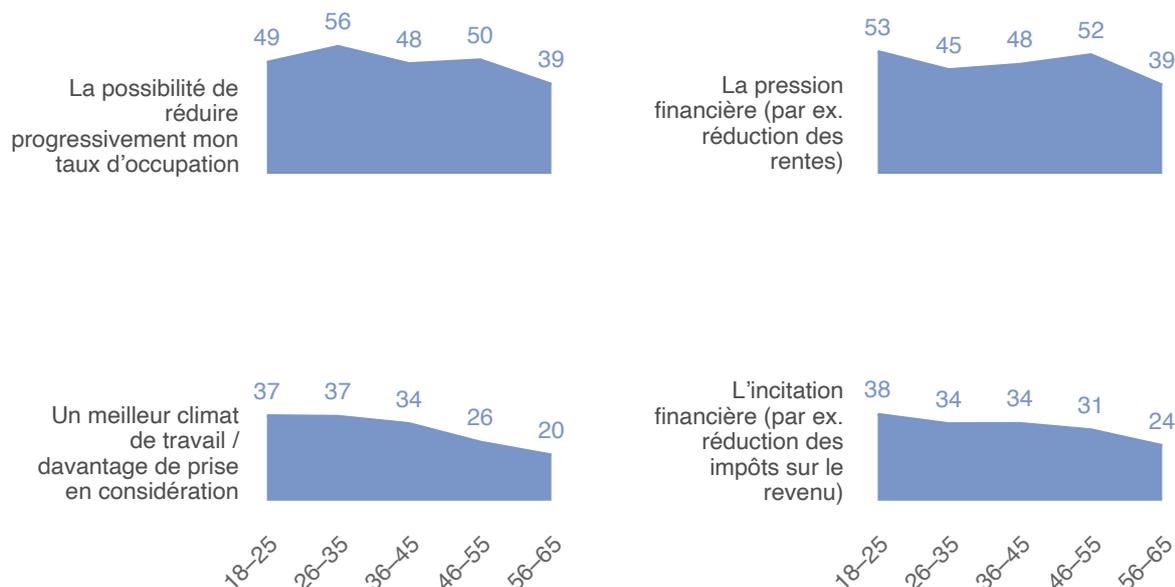


Comme il ressort de la comparaison des différentes classes d'âge de l'illustration 28, divers arguments en faveur d'un départ plus tardif à la retraite perdent de leur importance à mesure que l'âge légal de la retraite approche. L'évaluation des personnes proches de la retraite est particulièrement intéressante - la

question est clairement moins théorique pour cette couche de la population que pour les jeunes adultes. Pour cette classe d'âge également, la possibilité d'une réduction progressive du taux d'occupation ou de la pression financière sont les plus susceptibles de figurer parmi les critères qui plaident en faveur d'une prolongation de l'exercice d'une activité lucrative. Il est frappant de constater que l'attrait de ces deux options faiblit en particulier auprès des personnes actives proches de l'âge légal de la retraite. En revanche, des facteurs tels qu'une meilleure ambiance de travail ou des incitations financières perdent de plus en plus d'importance avec l'âge.

#### Facteurs pour un départ plus tardif à la retraite – en fonction de l'âge (Ill. 28)

«Quels facteurs pourraient vous pousser à travailler plus longtemps que prévu ? » Personnes de 18 à 65 ans, sans les personnes retraitées, indications en pour-cent



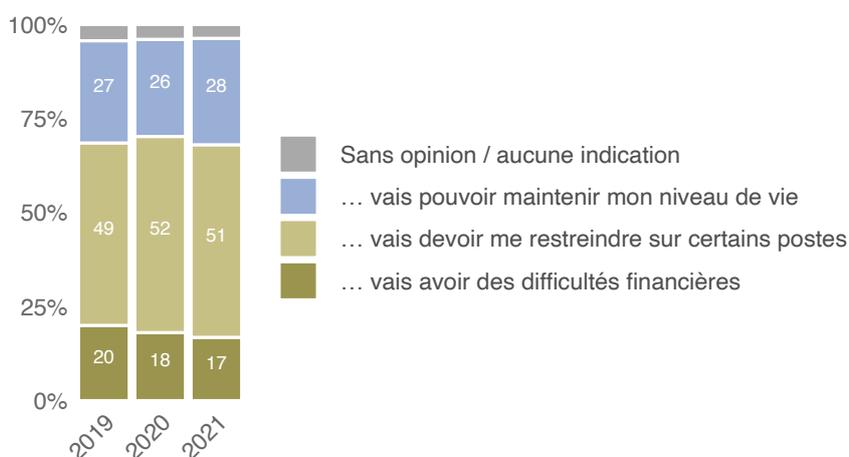
## 5.2. ESTIMATIONS DE LA PROPRE RENTE DE VIEILLESSE

Pour les actifs, la pression financière constitue l'un des principaux motifs qui pourrait les inciter à prendre leur retraite après l'âge légal. La population active part-elle du principe qu'elle devra réduire son niveau de vie à la retraite ?

Oui, comme il ressort de l'illustration 29. Depuis que cette question est posée dans le cadre de ce sondage, un peu moins de trois quarts des personnes actives s'attendent à des restrictions financières au moins partielles. Un bon quart, en revanche, pense pouvoir maintenir son niveau de vie actuel à la retraite.

### Perspectives financières pour la retraite (Ill. 29)

«Quelles sont vos propres perspectives financières une fois à la retraite ? Je présume que je ...», Personnes âgées de 18 à 65 ans, sans les personnes retraitées, indications en pour-cent

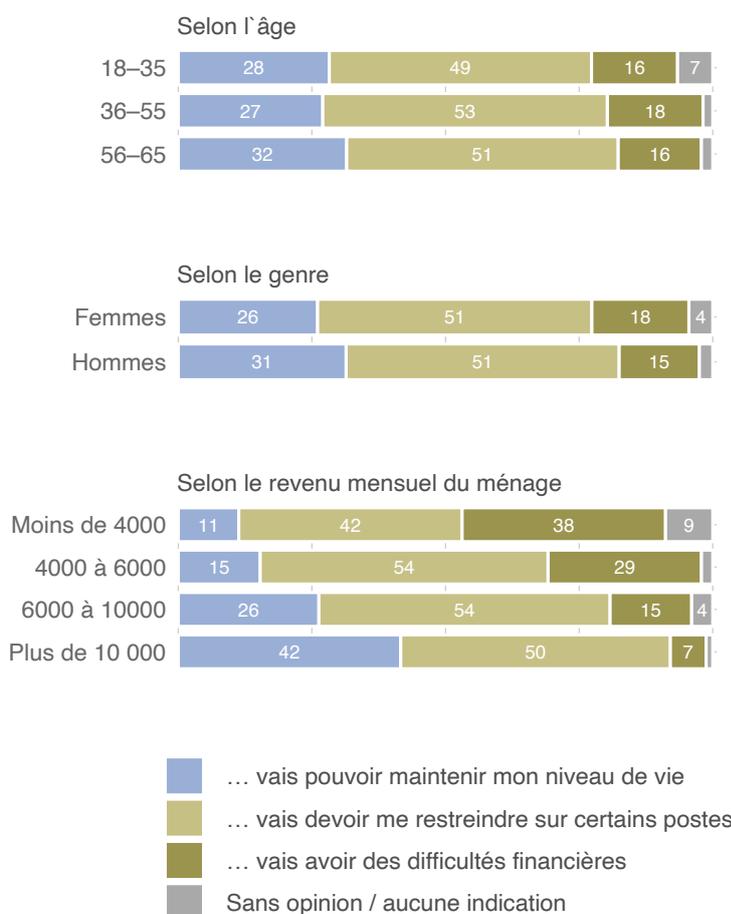


Les personnes proches de la retraite s'attendent davantage à pouvoir maintenir leur niveau de vie habituel que celles qui en sont encore loin (Ill. \ref{rentensicherheitEgo\_sozdem}). Un peu moins d'un tiers des personnes actives de 56 à 65 ans s'attendent à pouvoir maintenir leur niveau de vie à la retraite. Par contre, les personnes âgées de 18 à 55 ans sont plus nombreuses à se douter qu'elles seront confrontées à des restrictions au moins partielles.

En moyenne, les femmes perçoivent des rentes de vieillesse inférieures à celles des hommes.<sup>3</sup> Il n'est donc pas surprenant qu'elles se montrent plus sceptiques que les hommes quant à leur niveau de vie à la retraite. Ce sont toutefois les personnes à faibles revenus qui s'attendent le plus à une réduction de leur niveau de vie à la retraite.

### Perspectives financières pour la retraite – selon des caractéristiques socio-démographiques (Ill. 30)

«Quelles sont vos propres perspectives financières une fois à la retraite ? Je présume que je ...», 18 à 65 ans, sans les personnes retraitées, indications en pour-cent



<sup>3</sup>cf. OFS. 2021. Statistique des nouvelles rentes 2019

# Les défis de la prévoyance vieillesse

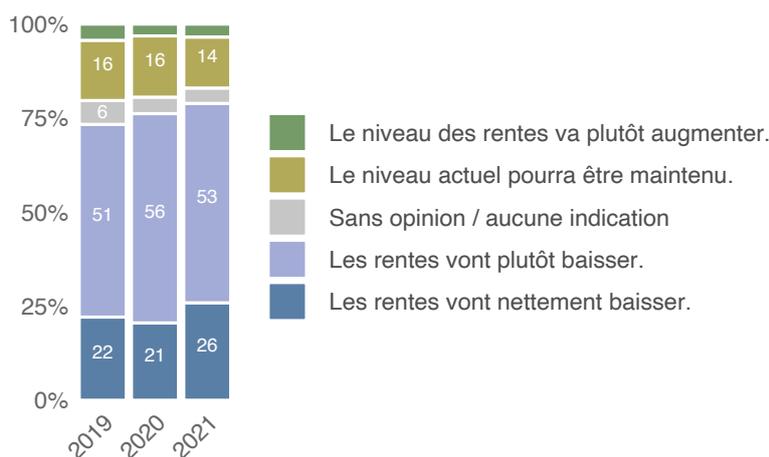
Le vieillissement démographique de la population suisse remet en cause la stabilité du système éprouvé des trois piliers concernant la prévoyance financière à la retraite. Le déséquilibre du rapport quantitatif entre la population active et les retraités pèse essentiellement sur le premier pilier (AVS). Par ailleurs, l'allongement de l'espérance de vie et donc celui de la durée de perception des retraites, le niveau exceptionnellement bas des taux d'intérêt et le taux de conversion excessif inscrit dans la loi mettent le deuxième pilier (prévoyance professionnelle obligatoire, LPP) sous pression. Que pensent les personnes interrogées de l'évolution du niveau des retraites et de ses répercussions sur leurs propres perspectives financières? Et quelle est leur opinion sur les différentes mesures de réforme visant à rééquilibrer la prévoyance vieillesse obligatoire inscrite dans les deux premiers piliers?

## 6.1. ÉVOLUTION DU NIVEAU DES RETRAITES

Depuis 2019, les avis pessimistes quant à l'évolution des retraites se multiplient lentement mais régulièrement : près des quatre cinquièmes des personnes interrogées s'attendent désormais à une baisse des rentes, contre un peu moins des trois quarts en 2019 (Ill. 31). La population table dans l'ensemble sur une baisse modérée des rentes. En 2021 déjà, une personne sur quatre craint une forte réduction des rentes. La proportion de ceux qui s'attendent à des rentes stables à croissantes continue de diminuer en conséquence. Actuellement, elle représente moins d'un cinquième des répondants.

### Évolution future du niveau des retraites (Ill. 31)

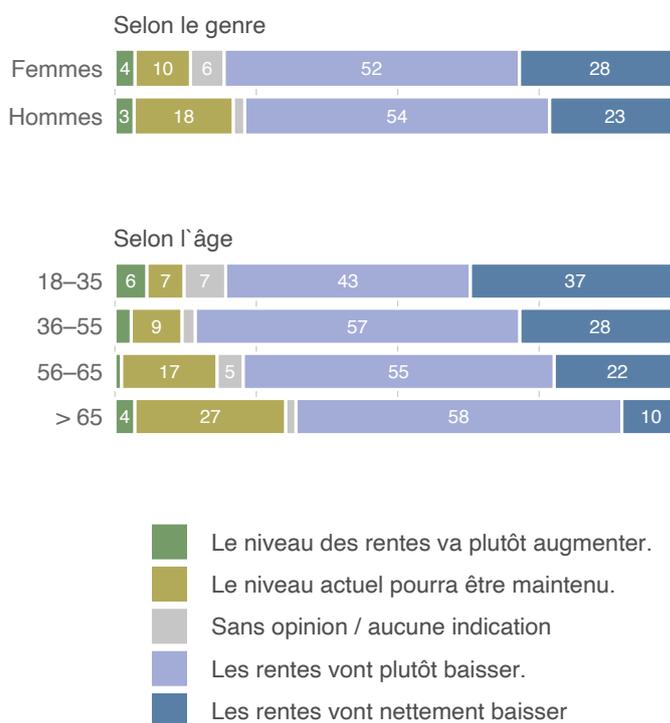
« À votre avis, quelle va être l'évolution future des rentes en Suisse ? », indications en pour-cent



Les femmes sont légèrement plus sceptiques que les hommes quant à l'évolution des retraites. Ce sont surtout les jeunes adultes qui pressentent une baisse des rentes (Ill. 32). Plus d'une personne moins de 36 ans sur trois pronostique une baisse significative des rentes contre une sur dix, en revanche, chez les plus de 65 ans. En la matière, il est probable que les premières considèrent un horizon temporel nettement plus lointain que les personnes plus âgées.

## Évolution future du niveau des retraites – selon des caractéristiques socio-démographiques (III. 32)

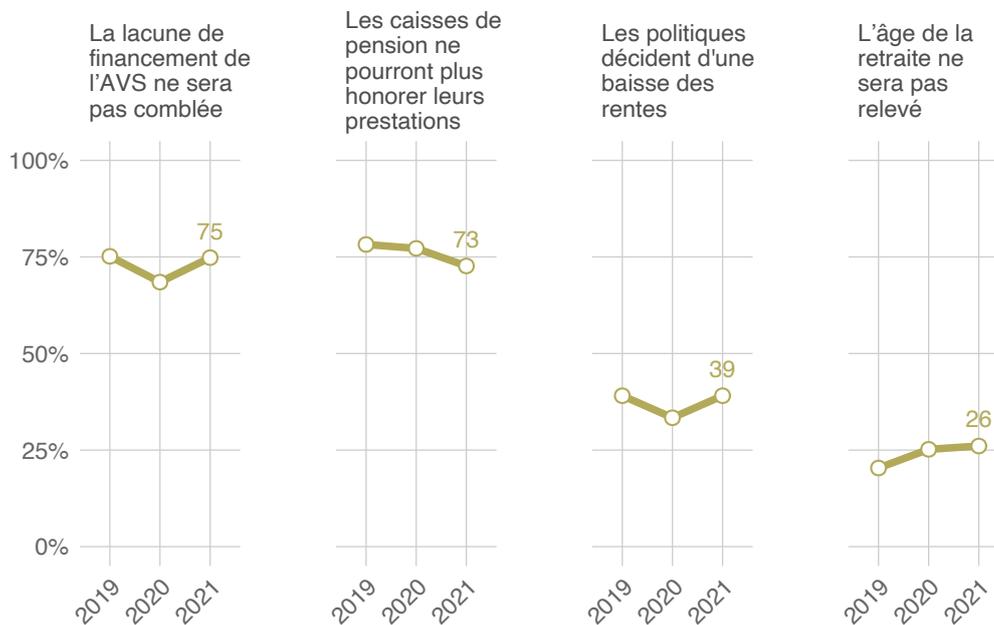
« À votre avis, quelle va être l'évolution future des rentes en Suisse ? », indications en pour-cent



Comment les personnes interrogées justifient-elles leur vision pessimiste de l'évolution des rentes ? Comme il ressort de l'illustration 33, elles évoquent - quelle que soit l'année du sondage - principalement le sous-financement des deux premiers piliers : près de trois quarts d'entre elles mentionnent le déficit de financement de l'AVS ou le déficit de prestations des caisses de pension dans la prévoyance professionnelle. Lors du sondage de l'année précédente, les personnes interrogées justifiaient leur appréciation négative de l'évolution des rentes un peu plus souvent par le déficit de prestations de la prévoyance professionnelle que par le sous-financement de l'AVS. Les résultats du sondage de cette année, en revanche, mettent en évidence que l'évolution négative des rentes trouve son origine, comme en 2019, à parts égales dans les deux piliers de la prévoyance vieillesse obligatoire.

## Raisons en faveur d'une baisse du niveau des rentes (Ill. 33)

« Pourquoi pensez-vous que le niveau des rentes va baisser ? », réponses multiples, indications en pour-cent

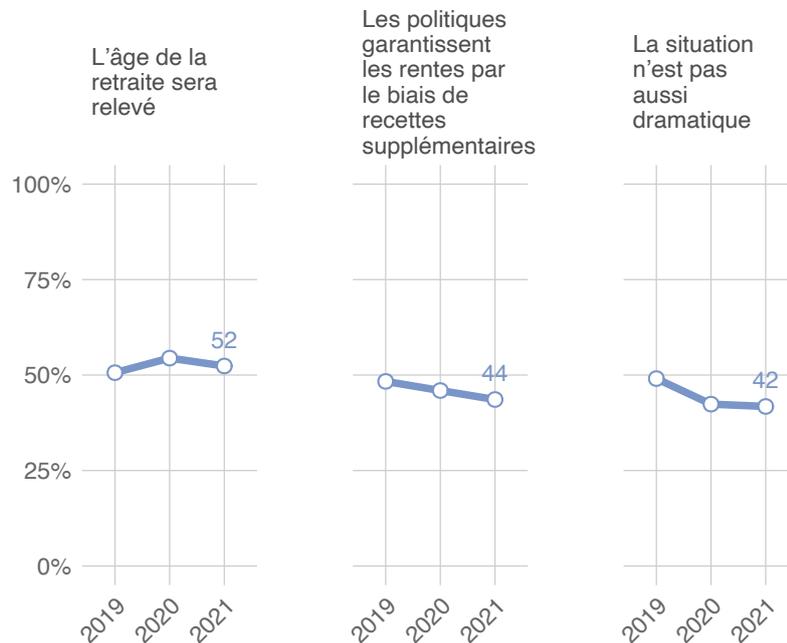


Les personnes interrogées appuient beaucoup plus rarement leur avis sur des décisions politiques. Pour un peu plus d'un tiers d'entre elles, le montant découlant de la prévoyance vieillesse obligatoire risque de faiblir parce que les politiques vont décider d'une baisse des rentes ; pour un quart, parce que l'âge de la retraite ne sera pas relevé. Comme en 2019, les répondants fondent donc cette année leur appréciation davantage sur une intervention active des politiques que sur une impasse politique.

En revanche, ceux qui escomptent une évolution positive des rentes avancent principalement le postulat d'un relèvement de l'âge légal de la retraite : cette année encore, plus de la moitié des 17 pour cent qui tablent sur une évolution stable à croissante des rentes partent du principe d'un relèvement de l'âge de la retraite dans les années à venir (Ill. {rentenStabil}). À l'inverse, sur les trois années d'enquête, l'argument selon lequel des recettes supplémentaires seront générées perd légèrement en importance. De même, celui qui considère que la situation n'est pas si dramatique rencontre un peu moins de soutien dans les deux dernières enquêtes.

## Raisons en faveur d'un niveau des rentes stable ou en progression (Ill. 34)

«Pourquoi pensez-vous que le niveau des rentes va rester stable ou va progresser ? », réponses multiples, indications en pour-cent

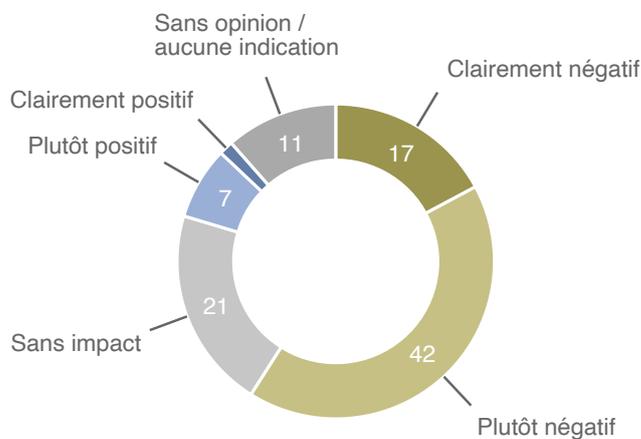


La pandémie de Covid-19 a largement grevé le budget national. Des économies s'imposent, et les prestations sociales risquent d'en pâtir. Par ailleurs, pour lutter contre la pandémie de Covid-19, certains pans de l'activité économique ont été fortement restreints au cours des derniers mois. En conséquence, les recettes fédérales et cantonales risquent d'être moins importantes que d'habitude. De l'avis des personnes interrogées, quel sera l'impact de la pandémie sur la prévoyance vieillesse obligatoire ?

Celles qui se prononcent sont plutôt pessimistes : 59 pour cent d'entre elles estiment que la pandémie de Covid-19 se répercutera négativement sur le financement des rentes de vieillesse - moins d'un dixième s'attendent à un effet positif (Ill. 35). Pour 21 pour cent, en revanche, les coûts induits par la pandémie n'auront aucune incidence sur le financement de la prévoyance vieillesse.

### Influence de la pandémie de Covid-19 sur le niveau des rentes (Ill. 35)

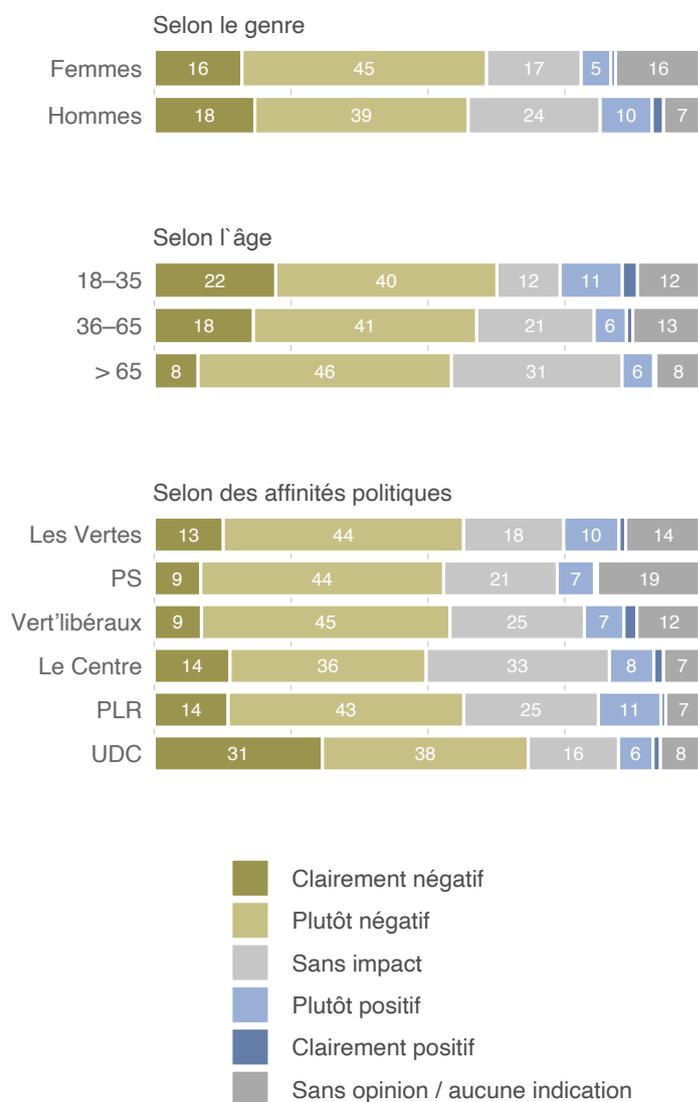
« À votre avis, quel est l'impact de la pandémie de Covid-19 sur le financement de la prévoyance vieillesse ? », indications en pour-cent



Toutes les couches de la population confondues sont plutôt pessimistes en la matière (Ill. 36) : les jeunes adultes, en particulier, craignent que la pandémie de Covid-19 ne vienne aggraver le sous-financement de la prévoyance vieillesse. Plus les personnes interrogées sont âgées, plus elles estiment que l'impact de la crise est plutôt faible. Considérées à la lumière des affinités politiques des répondants, ces déclarations sont également intéressantes : les personnes proches de l'un ou l'autre des partis de gauche ou surtout de droite craignent un impact plus fort de la crise que celles qui sont proches du centre.

Influence de la pandémie de Covid-19 sur le niveau des rentes – selon des caractéristiques socio-démographiques

« À votre avis, quel est l'impact de la pandémie de Covid-19 sur le financement de la prévoyance vieillesse ? », indications en pour-cent



## 6.2. COMPARAISON DU SYSTÈME DE CAPITALISATION ET DU SYSTÈME DE RÉPARTITION

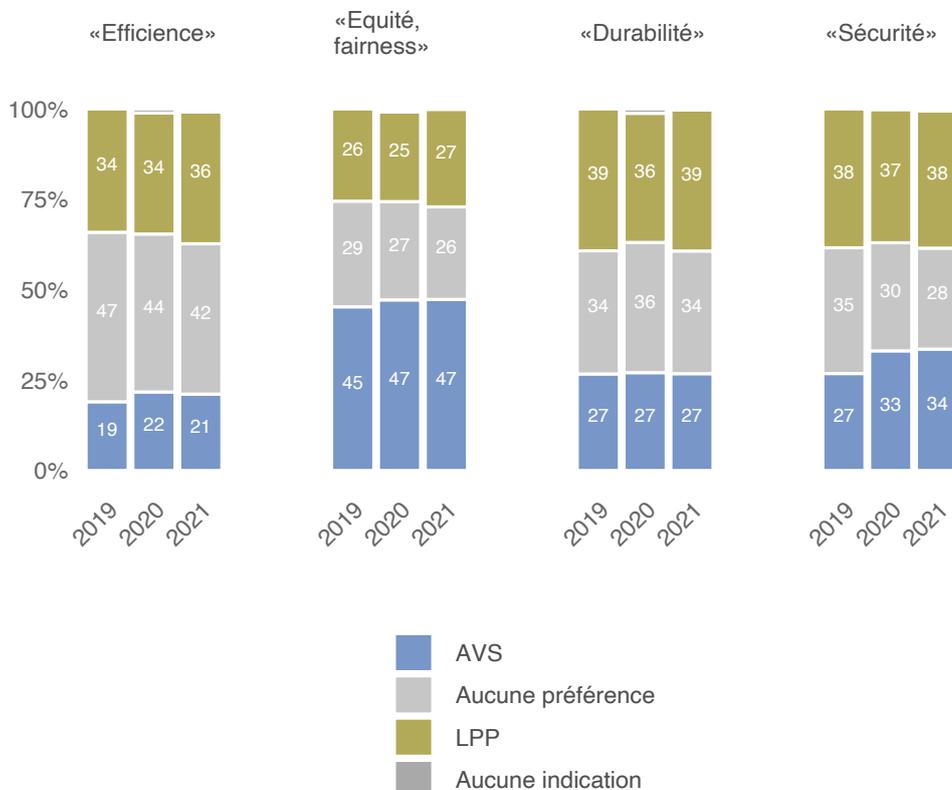
Le système suisse de prévoyance vieillesse repose sur trois piliers dont les fonctions et les principes de financement sont différents. Le premier pilier - l'assurance fédérale vieillesse et survivants (AVS) - garantit le minimum vital et repose sur le

principe de la répartition. Dans le cadre de ce pilier, la population active finance les rentes de la population retraitée. Le premier pilier à également instaurer un certain équilibre entre pauvres et riches puisque les assurés percevant des revenus élevés cotisent à l'AVS sur l'intégralité de leurs revenus, alors que leur droit à une rente est plafonné. Le deuxième pilier, la prévoyance professionnelle (LPP) repose en revanche sur le système de la capitalisation et contribue au maintien du niveau de vie. Ici, chacun épargne pour soi-même c'est-à-dire pour alimenter sa propre rente de vieillesse. Le troisième pilier permet de se constituer une épargne privée et, contrairement aux deux premiers piliers, il est entièrement facultatif. En conséquence, les trois piliers sont structurés différemment. Comment la population perçoit-elle les deux piliers de la prévoyance vieillesse obligatoire ?

Quelles caractéristiques positives associe-t-elle à ces deux piliers de la prévoyance vieillesse obligatoire ? Sur les quatre caractéristiques étudiées - équité, efficacité, durabilité et sécurité - la population suisse en associe surtout trois plus à la prévoyance professionnelle qu'à l'AVS (Ill. 37): quelle que soit la date à laquelle le sondage a été réalisé au cours des trois dernières années, les répondants pensent en général que le système par capitalisation du deuxième pilier est plus durable, plus efficace ou plus sûr que celui par répartition du premier pilier. Toutefois, ces deux dernières années, les personnes interrogées ont un peu plus souvent qualifié le système par répartition de l'AVS comme plus sûr - le fait que la prévoyance professionnelle soit jugée comme sûre n'est plus aussi systématique qu'en 2019.

## Notions qui sont reliées à l'AVS et à la LPP (III. 37)

« La prévoyance vieillesse obligatoire comprend deux piliers et deux principes de prévoyance différents : le premier pilier (AVS) repose sur le système de la répartition. Les jeunes actifs financent les rentes des retraités. Le deuxième pilier (LPP, caisse de pension) repose sur le principe de la capitalisation. Dans ce cas, chacun épargne pour sa propre rente de vieillesse. Auquel de ces deux principes se rapportent les notions suivantes ? », indications en pour-cent



En revanche, la population attribue le quatrième attribut - l'équité - comparativement de manière très claire au système de répartition de l'AVS et à sa compensation financière inhérente entre jeunes et vieux ainsi qu'entre ceux aux revenus élevés et ceux aux bas revenus.

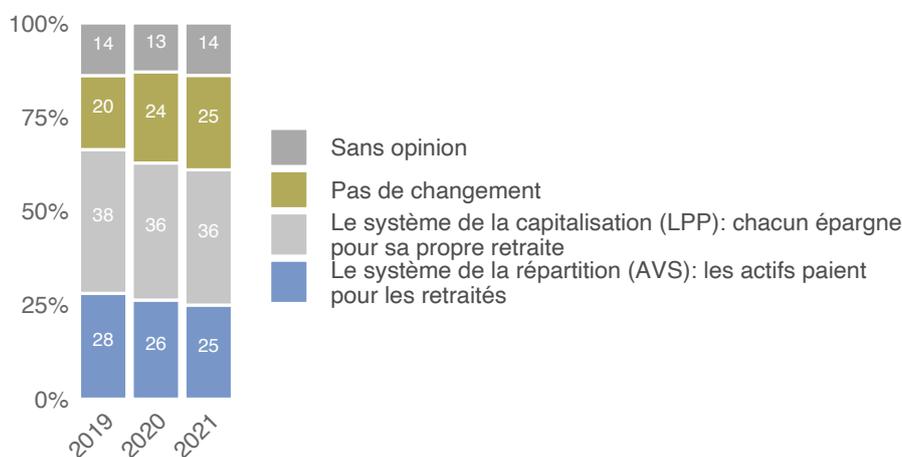
Indépendamment de la date de l'enquête, les répondants évaluent plus favorablement le principe de la capitalisation du deuxième pilier. Faut-il en conclure que ce dernier doit se voir accorder plus de poids ?

Lorsqu'il est question de déterminer le mode de financement qui doit gagner en importance à l'avenir, la tendance en faveur du principe de la capitalisation du deuxième pilier se confirme. La ventilation est similaire sur les trois années d'enquête confondues : pour un bon tiers, le système par capitalisation devrait

avoir plus de poids, un quart environ est favorable au système par répartition et un quart ne souhaite aucun changement (Ill. 38).

### Quel principe du financement des rentes doit à l'avenir passer au premier plan ? (Ill. 38)

« Quel principe du financement des rentes doit à l'avenir passer au premier plan ? », indications en pour-cent



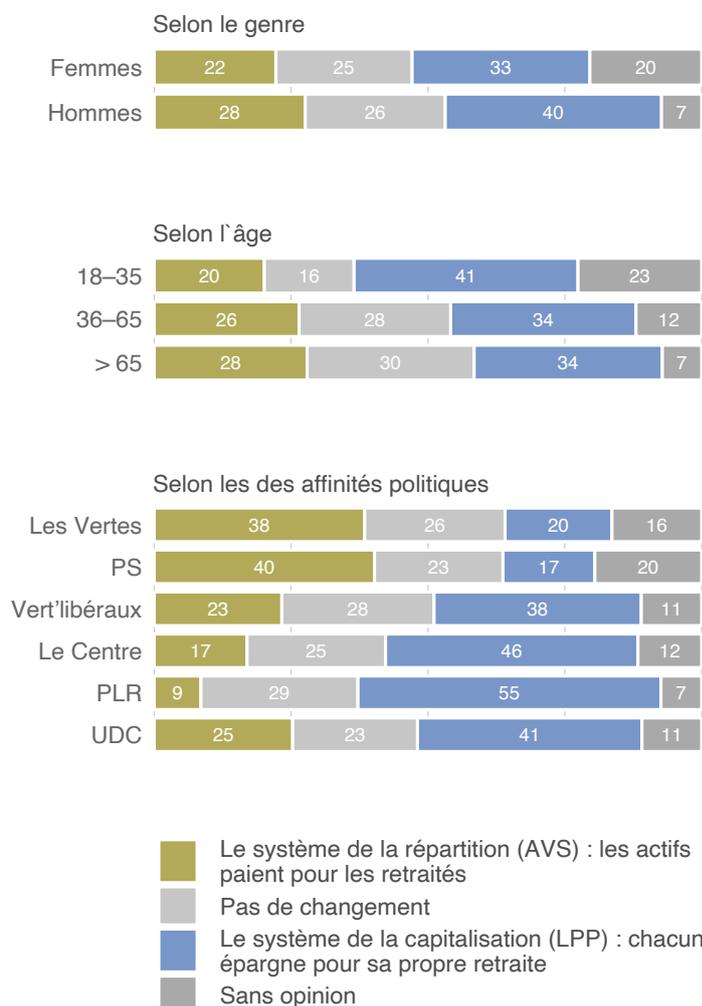
En fonction des tranches de la population, les différences sont en fait très nettes. Si les femmes souhaitent autant que les hommes que le système de prévoyance vieillesse suisse mette davantage l'accent sur le principe de capitalisation (Ill. 39), ces derniers affichent néanmoins une préférence plus nette pour le principe de la capitalisation par rapport au principe de la répartition.

Il est intéressant de noter que les jeunes adultes souhaitent clairement un renforcement du principe selon lequel chacun doit épargner pour lui-même et pour sa propre retraite : deux jeunes de 18 à 35 ans sur cinq souhaitent donner plus de poids au principe de la capitalisation dans la prévoyance vieillesse, une personne au principe de la répartition, une personne ne souhaite aucun changement et une personne, soit un cinquième des répondants, ne peut ou ne veut pas répondre à la question.

La base du PLR en particulier souhaiterait aussi donner plus de poids au principe de la capitalisation, et dans une moindre mesure celle des partis du centre et de l'UDC. En revanche, les personnes proches des deux partis de gauche, le PS et les Verts, préféreraient une extension du système par répartition.

### Quel principe du financement des rentes doit à l'avenir passer au premier plan ? (Ill. 39)

«Quel principe du financement des rentes doit à l'avenir passer au premier plan ?», indications en pour-cent



## 6.3. APPROCHES DE RÉFORME EN PRÉVOYANCE VIEILLESSE OBLIGATOIRE

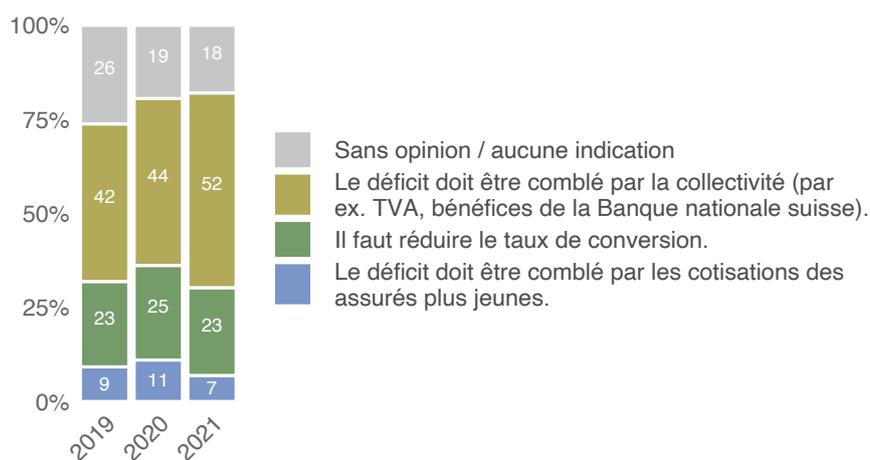
Le besoin de réformes est important dans les deux piliers de la prévoyance vieillesse obligatoire. Différentes approches de réforme de l'AVS et de la LPP ont déjà été discutées au sein de la classe politique, des médias et de l'opinion publique. Quelles mesures la population préconise-t-elle pour rééquilibrer le système suisse des retraites ? La section suivante commence par aborder les mesures de réforme possibles en prévoyance professionnelle, puis celles dans le premier pilier.

La loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) prescrit aux institutions de prévoyance un taux de conversion minimal pour la partie obligatoire de l'avoir de vieillesse. Le taux de conversion est principalement déterminé par l'espérance de vie et le rendement attendu des placements. Dans le cadre de la dernière révision de la LPP en 2005, le taux de conversion a été abaissé à 6,8 pour cent. Depuis lors, toutefois, l'espérance de vie de la population suisse n'a cessé de croître, ce qui a eu pour effet d'allonger la période de perception des rentes. Comme c'est toujours le même taux de conversion qui est appliqué depuis plus de quinze ans, cela génère un déficit de financement dans la prévoyance professionnelle en raison de l'évolution des conditions économiques et sociales. En conséquence, la population est-elle désormais favorable à un abaissement du taux de conversion ?

Il ressort de l'illustration 40 qu'une personne sur quatre seulement considère qu'une réduction du taux de conversion constitue un moyen approprié pour lutter contre le sous-financement de la prévoyance professionnelle.

#### Traitement du déficit provoqué par l'actuel taux de conversion (Ill. 40)

«Le taux de conversion détermine la portion de l'avoir épargné dans la caisse de pension (LPP) qui est versée chaque année. Comme l'espérance de vie a fortement augmenté, l'application du taux de conversion actuel (LPP 6,8 %) crée un déficit. Quelle approche choisir ? », indications en pour-cent



Plus de la moitié estiment que le déficit de financement devrait être couvert par la collectivité (par exemple, par le biais d'un relèvement de la TVA). Depuis 2019, cependant, la proportion

de la population qui voit la solution dans la réduction du taux de conversion est demeurée comparativement stable.

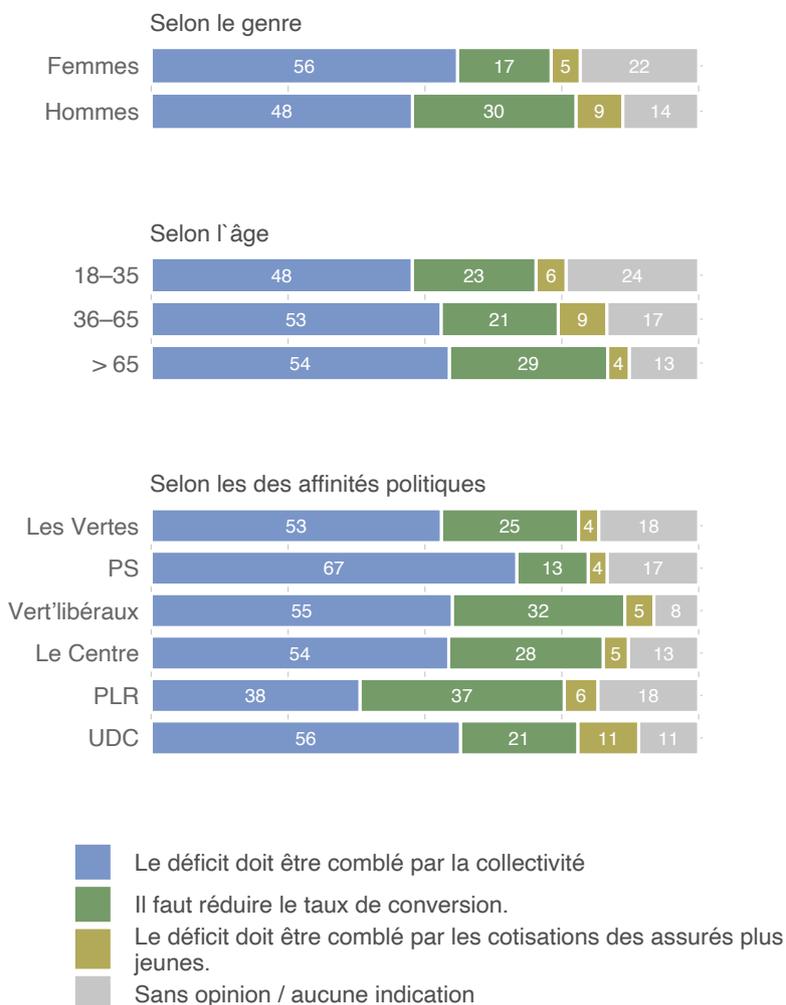
En revanche, personne n'entend combler le déficit par le biais des cotisations des jeunes assurés. Une telle répercussion sur les jeunes générations se traduirait par une redistribution encore plus importante des jeunes vers les personnes âgées et entraînerait un glissement du système de la capitalisation vers celui de la répartition. Or, comme l'avoir de vieillesse actuellement disponible au moment de la retraite ne suffit pas pour financer les rentes promises, une redistribution s'opère déjà aujourd'hui dans la prévoyance professionnelle. footnote{cf. Commission de haute surveillance (CHS PP)}. La comparaison des valeurs de l'enquête montre également que la population s'intéresse de plus en plus à cette question. Alors qu'un bon quart des personnes interrogées n'avaient pas d'opinion en 2019, elles ne sont plus que 18 pour cent aujourd'hui.

Toutes les couches de la population sont prêtes à répercuter cette insuffisance de couverture sur l'ensemble de la collectivité (Ill. 41). L'abaissement du taux de conversion est surtout prôné par les hommes, la base des partis du centre et la population en âge de prendre sa retraite, bien que cette dernière ne soit pas concernée par cette mesure.

Comme nous l'avons déjà mentionné, la faiblesse persistante des taux d'intérêt et l'augmentation de l'espérance de vie pèsent principalement sur la prévoyance professionnelle financée par capitalisation (deuxième pilier). En ce qui concerne le premier pilier, en revanche, le vieillissement démographique de la population suisse constitue le principal problème de l'AVS financée par répartition, car il modifie le rapport entre cotisants et bénéficiaires de rentes, ceci au détriment des premiers. Quelles mesures doivent-elles être prises pour empêcher la déstabilisation du premier pilier ? Telle est la question qui a été posée aux personnes interrogées. Elles ont été invitées à répartir librement cinq points sur cinq mesures sensées contribuer à combler la lacune de financement de l'AVS.

### Traitement du déficit provoqué par l'actuel taux de conversion (Ill. 41)

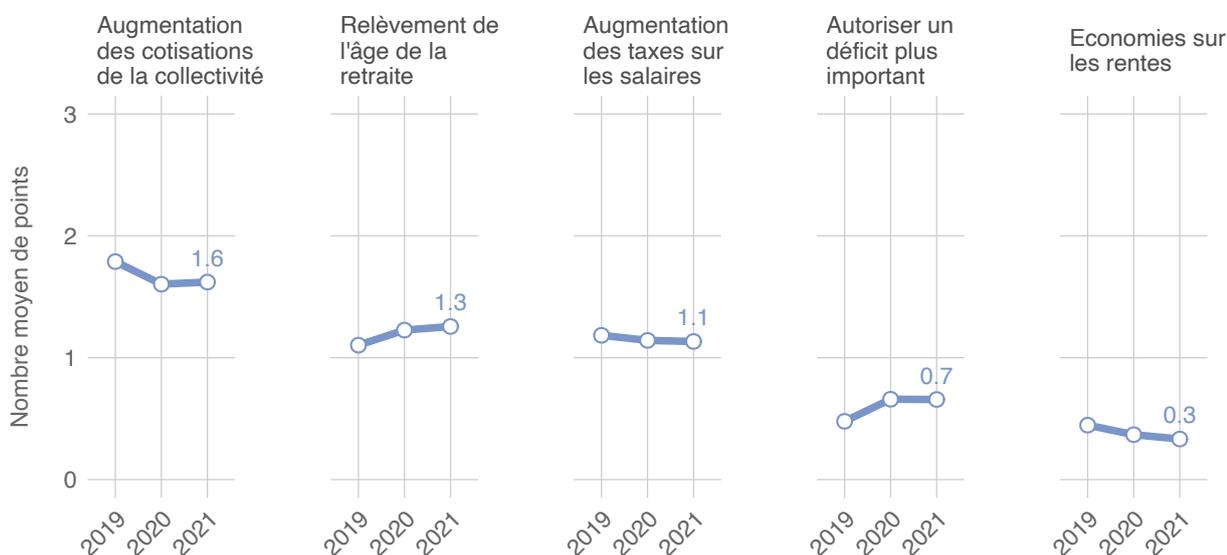
« Le taux de conversion détermine la portion de l'avoir épargné dans la caisse de pension (LPP) qui est versée chaque année. Comme l'espérance de vie a fortement augmenté, l'application du taux de conversion actuel (LPP 6,8 %) crée un déficit. Quelle approche choisir ? », indications en pour-cent



Il ressort des sondages réalisés cette année et l'année dernière - tous deux en période de pandémie de coronavirus - que les répondants sont davantage prêts à tolérer un déficit dans le premier pilier (Ill. 42). Dans le même temps, les personnes interrogées sont moins disposées à faire peser sur la collectivité des contributions plus élevées.

## Évaluation des approches de solution pour combler les lacunes de financement de l'AVS (III. 42)

« Évaluez les suggestions de solution suivantes pour combler la lacune de financement de l'AVS. Répartissez 5 points entre les mesures suivantes. Vous pouvez attribuer tous les points à une seule mesure (autres points à zéro) ou les répartir entre plusieurs. » C'est la moyenne arithmétique qui est représentée



Toutefois, la population continue d'accorder sa préférence à cette approche pour la couverture du déficit de financement de l'AVS (1,6 point). Sur les trois années d'enquête confondues, les répondants donnent essentiellement la priorité aux mesures visant l'augmentation des recettes. Cette année encore, les approches prônant le relèvement de l'âge de la retraite (1,3 point) ou celui des charges salariales (1,1 point) arrivent en deuxième et troisième positions des mesures destinées à combler les lacunes de financement de l'AVS. Un financement par l'aggravation de la dette publique continue de ne pas rencontrer l'aval de la population (0,7 point). La proposition de combler les lacunes en procédant à des économies sur les rentes est rejetée pratiquement dans son intégralité (0,3 point).

Comme le montrent les résultats du présent sondage, la population affiche une certaine propension à vouloir faire financer la garantie des rentes par la collectivité – tant pour l'AVS financée par répartition que pour la LPP financée par capitalisation. La situation est quelque peu différente lorsqu'il est question spécifiquement de l'adhésion aux différentes mesures en cours de dis-

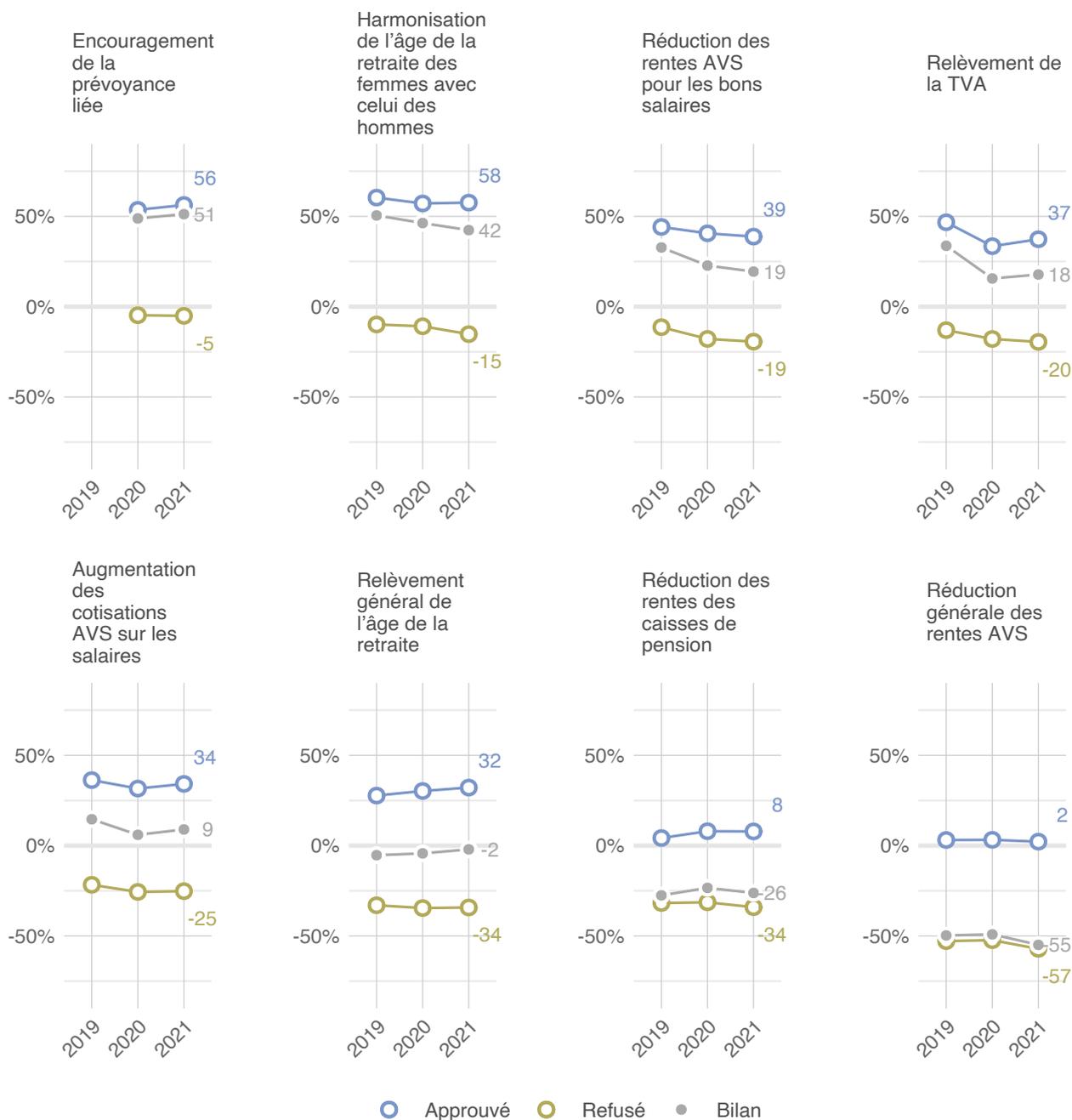
cussion au niveau politique et dans l'opinion publique (Ill. 43). Les personnes interrogées ont été invitées à sélectionner parmi huit mesures concrètes celle qu'elles soutiennent sans réserve et celle qu'elles rejettent catégoriquement. Le bilan montre la différence entre la proportion de personnes favorables à la mesure considérée et celle des personnes qui y sont défavorables.

Lorsque des mesures de réforme concrètes sont proposées en option aux répondants, ceux-ci sont plus enclins à soutenir le relèvement de l'âge de la retraite que la hausse de la TVA. Le relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée a même légèrement perdu de son attrait aux yeux de la population depuis le début de la pandémie de coronavirus ; ceci en dépit du fait que le principe de faire combler par la collectivité les lacunes de financement de la prévoyance vieillesse obligatoire ait gagné en popularité lors des deux derniers sondages (cf. Ill. 40, Ill. 42). Un impôt sur la consommation analogue à la TVA comme source de financement pour la prévoyance vieillesse est évidemment considéré actuellement comme moins judicieux qu'avant le déclenchement de la pandémie.

Dans l'ensemble, l'attitude de la population à l'égard des différentes mesures de réforme n'a toutefois guère changé au cours des trois années d'enquête : elle est surtout favorable aux propositions de réforme qui mettent l'accent sur l'épargne relevant de la responsabilité individuelle, puis sur l'harmonisation de l'âge de la retraite des femmes avec celui des hommes. Les deux mesures proposées recueillent la validation d'une majorité de répondants. Une réduction des rentes AVS des hauts revenus et une augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée sont également davantage considérées comme judicieuses par la population, même si une proportion nettement inférieure soutient ces deux mesures avec un peu moins de 40 pour cent. Quelque 20 pour cent les rejettent. L'augmentation générale de l'âge de la retraite demeure très controversée. Un tiers de la population soutient cette mesure ; un tiers la rejette catégoriquement. La population n'est pas favorable à une réduction générale des rentes dans les deux piliers.

Évaluation de différentes mesures de réforme (Ill. 43)

Favorables : « Parmi les mesures suivantes permettant de réformer la prévoyance vieillesse, laquelle ou lesquelles approuvez-vous ? »  
 Défavorables : « Et laquelle ou lesquelles sont inenvisageables pour vous ? »  
 Bilan : Différence entre « Favorables » et « Défavorables », indications en (points de) pourcentage

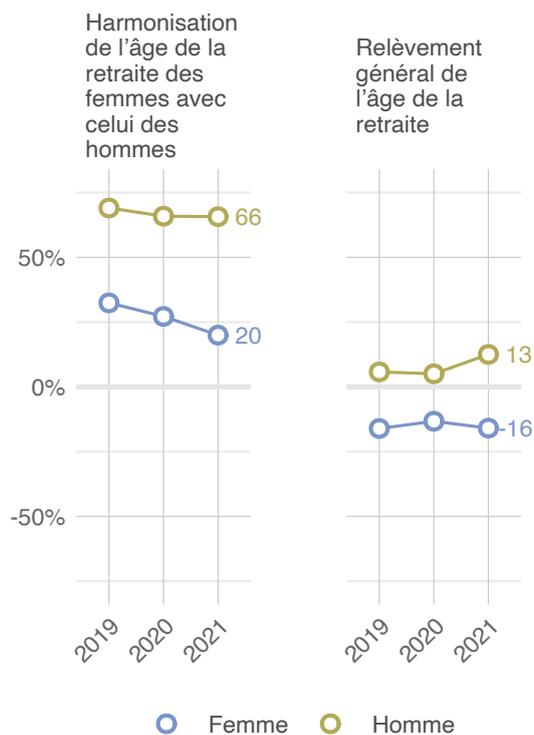


Le résultat de l'évaluation par genre est également intéressant : comme il ressort de l'illustration 44, les femmes sont en général moins favorables aux mesures de réforme visant l'augmentation du nombre d'années de cotisation. En outre, l'approbation par

les femmes d'une harmonisation de l'âge de la retraite pour les hommes et les femmes a diminué au cours des trois dernières années.

#### Évaluation de différentes mesures de réforme – par genre (III. 44)

Représenté dans le bilan des questions « Parmi les mesures suivantes permettant de réformer la prévoyance vieillesse, laquelle ou lesquelles approuvez-vous ? » et « Et laquelle ou lesquelles sont inenvisageables pour vous ? » en points de pourcentage



# Méthodologie

## COLLECTE DES DONNÉES

Les données de cette année ont été collectées entre le 12 et le 28 mai 2021. Les participants ont été recrutés sur invitation parmi les panels en ligne de Sotomo et d'intervista («opt-in» online survey). L'étude repose sur les réponses de 1609 personnes : 608 relèvent du panel d'Intervista et 1001 de celui de sotomo.

## PONDÉRATION DES DONNÉES

L'échantillon a été redressé au moyen de la méthodologie IPF («Iterative Proportional Fitting», également appelée «Raking» ou «Raking Ratio»). Les critères de redressement sont le sexe, l'âge, le niveau de formation et les affinités politiques (proximité politique). La population de base se définit comme la population germanophone et francophone résidant en Suisse et âgée de 18 ans et plus. Les distributions marginales de ces critères ont été prises en compte séparément pour la Suisse alémanique et la Suisse romande. Le redressement ainsi obtenu est garant d'une représentativité sociodémographique élevée de l'échantillon. Pour le présent échantillon, la marge d'erreur est de +/-2,4 points pour un pourcentage observé de 50 pour cent avec un intervalle de confiance à 95 pour cent.